

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	2 335 067 421,16	1 802 246 350,77	532 821 070,39	483 822 478,77
Concessions, brevets et droits similaires	777 157 045,92	681 821 886,73	95 335 159,19	93 191 050,54
Fonds commercial	322 326 760,10	76 440 222,93	245 886 537,17	247 974 351,18
Autres immobilisations incorporelles	501 651 225,30	15 371 381,26	486 279 844,04	438 257 622,38
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7 679 405,56	3 060,00	7 676 345,56	7 676 345,56
Constructions	192 634 264,78	97 201 283,96	95 432 980,82	99 638 573,79
Installations techniques, matériel, outillage	111 578 112,46	88 488 306,88	23 089 805,58	18 681 487,65
Autres immobilisations corporelles	25 123 109,43	20 153 557,34	4 969 552,09	5 072 034,90
Immobilisations en cours	98 245 195,06	1 246 067,89	96 999 127,17	54 271 322,10
Avances et acomptes	13 332 345,65		13 332 345,65	8 008 992,68
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	22 687 175 890,92	1 393 006 125,50	21 294 169 765,42	20 947 526 949,73
Créances rattachées à des participations	2 226 944 114,20		2 226 944 114,20	1 369 037 663,16
Autres titres immobilisés	133 418 413,23	7 408 562,47	126 009 850,76	86 876 164,91
Prêts	10 774 878,99		10 774 878,99	10 211 986,20
Autres immobilisations financières	601 342 387,03	371 115 465,00	230 226 922,03	528 209 110,27
ACTIF IMMOBILISE	30 044 450 569,79	4 554 502 270,73	25 489 948 299,06	24 398 456 133,82
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	92 971 230,33	2 075 170,30	90 896 060,03	85 753 669,20
En-cours de production de biens	1 058 536,67		1 058 536,67	278 270,90
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	197 485 599,69	26 618 364,21	170 867 235,48	160 178 674,08
Marchandises	670 712,44	361 801,00	308 911,44	625 138,39
Avances et acomptes versés sur commandes	2 950 401,26		2 950 401,26	3 744 750,12
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 871 721 750,46	8 283 600,86	1 863 438 149,60	2 159 541 259,62
Autres créances	249 177 507,29		249 177 507,29	241 386 478,69
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	12 208 403,54		12 208 403,54	7 753 582,46
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	202 009 062,51		202 009 062,51	109 910 589,89
ACTIF CIRCULANT	2 630 253 204,19	37 338 936,37	2 592 914 267,82	2 769 172 413,35
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	81 642 235,13		81 642 235,13	99 683 986,92
TOTAL GENERAL	32 756 346 009,11	4 591 841 207,10	28 164 504 802,01	27 267 312 534,09

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé :)	928 298 512,00	928 298 512,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 039 795 211,30	4 039 795 211,30
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	362,78	362,78
Réserve légale	92 829 851,20	92 829 851,20
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	4 289 532,25	4 289 532,27
Report à nouveau	3 895 056 502,74	1 826 458 908,74
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 784 418 136,32	2 068 597 594,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	20 234 045,58	21 673 126,35
CAPITAUX PROPRES	10 764 922 154,17	8 981 943 098,64
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	5 167 565,21	4 660 165,52
AUTRES FONDS PROPRES	5 167 565,21	4 660 165,52
Provisions pour risques	180 423 547,82	282 731 601,99
Provisions pour charges	91 026 652,98	86 914 657,15
PROVISIONS	271 450 200,80	369 646 259,14
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	197 983,21	67 402,75
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	14 404 194 736,29	15 447 437 396,63
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 192 372,12	8 525 945,80
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 053 754 703,02	1 828 170 840,43
Dettes fiscales et sociales	293 365 457,27	333 310 337,61
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 251 885,29	5 597 229,27
Autres dettes	29 997 384,53	29 529 122,70
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	303 153,20	558 731,70
DETTES	16 797 257 674,93	17 653 197 006,89
Ecarts de conversion passif	325 707 206,90	257 866 003,90
TOTAL GENERAL	28 164 504 802,01	27 267 312 534,09

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	919 844 063,03	3 384 354 043,40	4 304 198 106,43	4 430 944 836,09
Production vendue de services	153 247,23	47 626 641,12	47 779 888,35	55 949 787,83
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	919 997 310,26	3 431 980 684,52	4 351 977 994,78	4 486 894 623,92
Production stockée			-628 889,13	44 933 391,14
Production immobilisée			365 151 145,20	315 164 245,30
Subventions d'exploitation			4 704 523,87	2 827 379,05
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			111 058 650,32	94 779 226,13
Autres produits			2 710 357 385,73	2 512 949 629,64
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 542 620 810,77	7 457 548 495,18
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 602 092,06	6 328 532,45
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 367 427 337,17	3 461 014 589,79
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-6 555 023,72	-1 983 849,43
Autres achats et charges externes			2 977 391 447,60	2 776 164 964,19
Impôts, taxes et versements assimilés			41 129 692,20	36 308 894,25
Salaires et traitements			484 165 858,97	477 070 915,26
Charges sociales			257 362 380,07	270 300 061,37
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			191 037 869,21	193 724 374,56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			12 002 478,35	14 268 375,94
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			39 369 540,37	5 916 935,63
Dotations aux provisions			21 309 294,73	20 376 739,87
Autres charges			26 755 123,97	87 665 233,74
CHARGES D'EXPLOITATION			7 414 998 090,98	7 347 155 767,62
RESULTAT D'EXPLOITATION			127 622 719,79	110 392 727,56
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2 406 199 257,86	2 613 026 395,88
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			95 289 046,19	89 731 811,46
Autres intérêts et produits assimilés			6 639 823,35	9 136 972,49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			640 296 894,27	217 300 473,29
Différences positives de change			260 033 079,24	187 740 082,48
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 408 458 100,91	3 116 935 735,60
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			298 929 158,27	238 081 860,96
Intérêts et charges assimilées			716 794 472,07	724 844 196,92
Différences négatives de change			262 307 092,15	193 068 195,46
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 278 030 722,49	1 155 994 253,34
RESULTAT FINANCIER			2 130 427 378,42	1 960 941 482,26
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 258 050 098,21	2 071 334 209,82

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	61 319,48	2 482 708,17
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 097 644 399,94	1 259 737 524,97
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	113 401 833,92	23 763 212,49
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 211 107 553,34	1 285 983 445,63
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30 676 426,41	67 647 647,53
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 623 899 020,40	1 109 091 511,55
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	26 873 854,89	111 437 399,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 681 449 301,70	1 288 176 559,01
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-470 341 748,36	-2 193 113,38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4 151 105,98	3 979 475,71
Impôts sur les bénéfices	-860 892,95	-3 435 973,27
TOTAL DES PRODUITS	12 162 186 465,02	11 860 467 676,41
TOTAL DES CHARGES	10 377 768 328,20	9 791 870 082,41
BENEFICE OU PERTE	1 784 418 136,82	2 068 597 594,00

ANNEXE 2024



L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Ils présentent un total bilan de 28 164 504 802,01€ et un résultat se traduisant par un bénéfice de 1 784 418 136,32€.

SOMMAIRE

Principaux événements de l'exercice	4
Événements postérieurs à la clôture	4
Règles comptables et méthodes d'évaluation	5
1. Immobilisations incorporelles et corporelles	5
1.1. Valeurs brutes (immobilisations incorporelles et corporelles)	5
1.2. Immobilisations incorporelles	5
1.2.1. Immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	5
- Fonds de commerce : origine acquisition	6
- Accords de non-concurrence	6
1.2.2. Immobilisations incorporelles générées en interne	6
1.3. Immobilisations corporelles	6
1.4. Amortissements	6
1.4.1. Immobilisations incorporelles	6
1.4.2. Immobilisations corporelles	7
1.4.3. Dépréciation	7
2. Immobilisations financières	7
3. Stocks et en-cours « Produits »	8
4. Créances et dettes	8
5. Indemnités de fin de carrière	9
6. Médailles du travail	10
7. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat	10
7.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	10
7.2. Amortissements	11
7.3. Tableau des dépréciations	11
7.4. Immobilisations financières	12
7.5. Tableau des dépréciations	13
7.6. Tableau des stocks	13
7.7. Analyse et échéance des créances	13
7.8. Provisions pour dépréciation de l'actif	14
7.9. Produits à recevoir	14

7.10. Charges constatées d'avance	14
7.11. Ecart de conversion actif	14
7.12. Capitaux propres	15
7.13. Provisions réglementées	15
7.14. Provisions pour risques et charges	15
7.15. Analyse et échéance des dettes	17
7.16. Charges à payer	18
7.17. Produits constatés d'avance	18
7.18. Ecart de conversion passif	18
7.19. Entreprises liées	18
7.20. Ventilation du chiffre d'affaires	19
7.21. Résultat financier	19
7.22. Résultat exceptionnel	21
7.23. Transferts de charges	21
7.24. Filiales et participations	22
8. Autres éléments d'informations	23
8.1. Engagements financiers	23
8.2. Engagements de loyers	23
8.3. Opérations sur instruments financiers	23
8.4. Engagements hors bilan	23
8.5. Immobilisations en crédit-bail	24
8.6. Engagements de crédit-bail	24
8.7. Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel	24
8.8. Intégration fiscale	24
8.9. Situation fiscale latente	24
8.10. Effectif moyen et ventilation par catégorie (CDI et CDD)	25

PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

- Le 8 février 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de Uplight et Autogrid Systems à Schneider Electric USA et a procédé à la sortie des titres pour 561,9 millions d'euros.
- Le 31 mai 2024, à la suite du projet Comète, Schneider Electric Industries a acquis les filiales détenues par SEIT France pour 553,6 millions d'euros.
- Le 31 mai 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de EV Connect LLC, Charge Holdings LLC et Echo Holdco LLC à Schneider Electric Holdings Inc et a procédé à la sortie des titres pour 633,4 millions d'euros.
- Le 30 juillet 2024, Schneider Electric Industries a fait l'acquisition de 55% complémentaire de la société Planon Beheer BV pour 524,6 millions d'euros.
- Le 19 décembre 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de quatre filiales françaises à Schneider Electric France et a procédé à la sortie des titres pour 358,4 millions d'euros (Société Française Gardy, Sarel, Schneider Electric Energy France et Construction Electrique du Vivarais).
- Le 31 décembre 2024, Schneider Electric Industries a fait l'acquisition de 100% de la société Etap Automation Inc pour 471,6 millions d'euros.
- L'administration fiscale a procédé à une vérification de comptabilité portant sur les résultats imposables pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2023. Ce contrôle est toujours en cours à la clôture de l'exercice 2024.

PASSIFS EVENTUELS

Ainsi que rendu public précédemment, les Autorités judiciaires et de la concurrence françaises ont perquisitionné en septembre 2018 le siège du Groupe ainsi que certains autres sites dans le cadre d'une enquête en lien avec la vente de produits électriques réalisée par le biais d'activités de distribution commerciale en France.

Après 6 ans de procédure, l'Autorité de la concurrence a rendu le 29 octobre 2024 sa décision de sanctionner plusieurs acteurs de la distribution électrique en France, dont Schneider Electric France avec une amende de 207 millions d'euros et Schneider Electric Industries, solidairement responsable en tant que société mère, au motif que l'autonomie tarifaire de certains distributeurs du marché français aurait été limitée par Schneider Electric, ce qui est contraire aux règles de concurrence.

L'amende sera payée dans les prochains mois. Schneider Electric conteste fermement la décision rendue par l'Autorité de la concurrence et a fait appel de cette décision devant la Cour d'appel de Paris.

Parallèlement, le 7 octobre 2022, Schneider Electric a été mis en examen par un juge d'instruction, qui a exigé de Schneider Electric une garantie bancaire de 20 millions d'euros (dont la validité a maintenant expiré) et un cautionnement de 80 millions d'euros. Schneider Electric a officiellement contesté la mise en accusation et avancé de nombreux arguments de droit et de fait. La procédure est en cours.

Schneider Electric rejette toute allégation selon laquelle ses pratiques de distribution ne seraient pas conformes aux règles de la concurrence. La politique commerciale de Schneider Electric est conçue pour se conformer à toutes les réglementations. Schneider Electric a toujours coopéré avec les autorités et entend continuer à le faire.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 2 janvier 2025, Schneider Electric Industries SAS a cédé 100% des parts de sa filiale Ecoact SAS à Schneider Electric France pour un montant de 174,6 millions d'euros.

REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et l'ensemble des règlements qui ont modifié le Plan comptable général adopté par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, amendé par le règlement 2020-05 du 24 juillet 2020, et dans le respect des principes comptables généralement admis de prudence, d'indépendance des exercices, de continuité d'exploitation et de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en millions d'euros, sauf indication contraire.

La société est consolidée dans le Groupe Schneider Electric au travers de la société Schneider Electric SE situé au 35 rue Joseph Monnier 92500 Rueil Malmaison (siren 542 048 574), qui la détient à 100%. Une copie des états financiers consolidés de la société Schneider Electric SE peuvent être obtenus à l'adresse suivante pour autant qu'elle soit disponible : 35 rue Joseph Monnier 92500 Rueil Malmaison.

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

1.1. Valeurs brutes (immobilisations incorporelles et corporelles)

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat y compris les droits d'importation et taxes non remboursables ainsi que toute dépense directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée (droits d'enregistrement, coût des avantages du personnel lié à la mise en place et à la préparation, frais d'installation et montage, essais, ...).

La société utilise l'approche par composants telle que définie par le règlement ANC 2014-03. Les analyses et investigations menées par la société et le Groupe Schneider Electric ont permis de s'assurer que le découpage actuel des immobilisations respectait bien le principe que des éléments ayant des durées d'utilité différentes étaient comptabilisés séparément avec un plan d'amortissement qui leur est propre.

1.2. Immobilisations incorporelles

L'évolution du traitement comptable des malis suite au règlement n° 2015-06 de l'ANC modifie les règles comptables applicables au mali technique de fusion pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2016.

Désormais, le mali technique fait l'objet d'une affectation comptable aux actifs apportés (sous-jacents) dans des comptes spécifiques par catégories d'actifs et il est susceptible d'être amorti, déprécié et sorti de l'actif selon les mêmes modalités que les actifs sous-jacents :

Mali de fusion sur actifs incorporels

Mali de fusion sur actifs corporels

Mali de fusion sur actifs financiers

Lors de chaque cession d'actif, une reprise de ce mali est effectuée. De même, une dépréciation de ce mali est constatée dès l'apparition d'une moins-value latente entre la valeur d'inventaire et la VNC à la clôture de chaque exercice.

1.2.1. Immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti.

Les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base d'évaluations externes. Ces évaluations sont réalisées selon les méthodes

généralement admises, fondées sur les revenus futurs. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Autres actifs incorporels relevant de cette catégorie :

- Malis techniques de fusion affectés aux fonds de commerce : origine TUP, fusions ...
- Fonds de commerce : origine acquisition
- Accords de non-concurrence

1.2.2. Immobilisations incorporelles générées en interne

Les coûts de développement liés à des projets de Recherche & Développement sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles, dans la mesure où ils répondent aux critères prévus à l'article 311-3 du règlement ANC 2014-03.

Les projets concernés relèvent de la catégorie "offre nouvelle" et "renouvellement de l'offre" définie et suivie au sein du Groupe Schneider Electric.

Les coûts des projets de la catégorie "anticipation" continuent à être enregistrés en charges.

Les coûts encourus au titre de projets d'ingénierie de la qualité et de la valeur ne sont pas capitalisables.

1.3. Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses encourues qui satisfont aux critères suivants :

- le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives,
- la durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice,
- la dépense réalisée générera des avantages économiques futurs à l'entité.

Cas particulier des pièces de rechange, réparties en deux catégories selon leur utilisation et leur montant :

- de première catégorie (durée d'utilisation > 1 an) : comptabilisation en immobilisations si le montant est supérieur à 10% de celui du bien dans lequel elles s'incorporent,
- de deuxième catégorie (consommation durant l'exercice) : comptabilisation en stocks.

NB : les pièces de valeur inférieure au seuil fiscal (500€) dont la consommation s'effectue durant l'exercice sont enregistrées en charges de période.

1.4. Amortissements

1.4.1. Immobilisations incorporelles

1.4.1.1. Coûts de développement des projets de Recherche & Développement

Les durées d'utilité retenues, sauf exception, sont les suivantes :

	Durée d'utilité
Logiciels	3 ans
Matériel/electronique	5 ans
Electrotechnique	10 ans

Pour certains projets d'envergure du Groupe Schneider Electric, la durée d'utilité peut différer de celles présentées ci-dessus et fait alors l'objet d'une validation par la Direction Financière Groupe.

A noter que le projet Bridge Core System est amorti sur 9 ans en fonction du nombre d'utilisateurs et de la durée de vie prévisionnelle de l'immobilisation.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Il a été décidé par le Groupe Schneider Electric, à compter du 1^{er} janvier 2012, de revoir la durée d'amortissement fiscal des projets de R&D électromécaniques et de l'aligner sur la durée d'amortissement comptable, soit 10 ans.

1.4.1.2. Fonds de commerce

Le fonds de commerce Merlin Gerin fait l'objet d'un amortissement sur 40 ans.

Les fonds de commerce Telemecanique et Schneider Automation ne font pas l'objet d'un amortissement. La société considère que ces fonds commerciaux qu'elle contrôle ont une durée d'utilisation qui n'est pas limitée dans le temps. En effet, il n'existe pas de limitation d'ordre juridique, économique ou technique à l'exercice de l'activité de la société auprès de ses clients récurrents.

A chaque clôture, la société réalise un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces fonds commerciaux est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci.

Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

1.4.2. Immobilisations corporelles

Les taux sont ceux préconisés par le Groupe Schneider Electric, et découlent des durées d'utilisation suivantes :

– terrains (aménagements)	10 ans
– constructions (sur sol propre)	40 ans *
– installations techniques et matériels industriels	de 3 à 20 ans
– outillages et matériels de transport	de 3 à 5 ans
– autres	de 4 à 10 ans

** à compter du 01/10/2001 (25 ans auparavant)*

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

Pièces de rechange

La durée d'amortissement des pièces de rechange comptabilisées en immobilisations est la durée de vie probable de l'organe qu'elles sont destinées à remplacer. Elle peut de ce fait être inférieure à celle de l'immobilisation si l'usure de la pièce intervient avant celle de la machine dans laquelle elle s'incorpore.

1.4.3. Dépréciation

A chaque clôture et à chaque situation intermédiaire, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation, la valeur d'usage de l'actif étant déterminée par les flux de trésorerie actualisés.

NB : La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

2. Immobilisations financières

Les titres de participations sont enregistrés au coût d'acquisition, augmenté des coûts directement rattachables.

Des provisions pour dépréciation peuvent être constituées si la valeur comptable est supérieure à la valeur d'utilité estimée en fin d'exercice. Cette estimation est déterminée principalement par référence à la situation nette comptable de la participation.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation (sur la base d'un dividende normatif actualisé et si besoin d'un test fondé sur les flux de trésorerie actualisés) est réalisé permettant l'appréciation de la comptabilisation d'une provision ou l'ajustement des provisions constituées.

Pour les participations les plus récentes, les valeurs de fonds de commerce acquis entrent également dans cette analyse.

3. Stocks et en-cours « Produits »

Les stocks et travaux en cours sont valorisés de la manière suivante :

Le coût d'acquisition des matières premières, approvisionnements et marchandises correspond au prix d'achat augmenté des frais accessoires d'achat.

Le coût des travaux en cours, produits finis et semi-finis, comprend les coûts d'acquisition des matières et de la main d'œuvre directe, les coûts de sous-traitance, l'ensemble des frais généraux de production sur la base de la capacité normale de production.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée (coût d'acquisition pour les matières premières, autres approvisionnements et pièces détachées, ou coût de production pour les en-cours et produits finis) ou de leur valeur réalisable nette estimée.

Le coût historique des stocks et en-cours est évalué selon la méthode du coûts standard valorisé auquel s'ajoute le mark-up défini par la politique groupe de prix de transfert.

La valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé net des coûts restant à encourir pour l'achèvement des produits et/ou la réalisation de la vente.

Des provisions pour dépréciations sont constituées :

- lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient,
- en fonction de la valeur économique des stocks compte tenu de leur obsolescence technique ou commerciale et des risques liés à leur faible rotation.

Les revenus des contrats à long terme sont comptabilisés en utilisant la méthode du pourcentage à l'avancement, déterminé soit en pourcentage des coûts encourus par rapport aux coûts totaux estimés à terminaison, soit selon les étapes techniques définies au contrat, et, en particulier, les phases essentielles de performance (preuve de l'installation ou livraison des équipements).

Lorsque les contrats comportent des clauses de performance en faveur du groupe, celles-ci sont reconnues à l'avancement du contrat et provisionnées si les objectifs ne sont pas atteints. Les pertes à terminaison probables sont provisionnées. La valeur des travaux en cours comporte les coûts directs et indirects liés à l'exécution des contrats.

4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Le risque de change porté par Schneider Electric Industries SAS est géré de manière centralisée au niveau de Boissière Finance SNC.

Le groupe Schneider Electric organise une politique de couverture du risque de change (« Fair Value Natural Hedge », ci-après « FVNH ») visant à gérer de manière globale les actifs et passifs monétaires en devises inscrits au bilan des filiales (sauf pour les prêts et emprunts faisant l'objet le cas échéant d'une couverture de change spécifique).

Les actifs et passifs monétaires inclus dans la position de FVNH de Schneider Electric Industries SAS (factures clients, factures fournisseurs, banques, comptes courants) sont consolidés et équilibrés de manière quotidienne au travers d'opérations de change spot réalisées en comptes courants avec Boissière Finance SNC. Les gains et les pertes de change liés à la revalorisation au cours fixing BCE de clôture des actifs et passifs monétaires en devises se compensent au sein de la position de change.

Le risque de change sur les commandes clients est couvert par Schneider Electric Industries SAS par la mise en place de dérivés de change à terme avec Boissière Finance SNC dont la maturité est alignée avec la date de facturation. Les pertes et gains liés à ces dérivés, y compris report / déport, sont comptabilisés au niveau du résultat d'exploitation au moment de la facturation. Les créances et dettes issues de ces commandes clients sont ensuite intégrées dans la position de FVNH.

Les prêts et emprunts sont revalorisés au bilan au cours fixing BCE de clôture en contrepartie des postes « Ecart de conversion actif » ou « Ecart de conversion passif ». Les dérivés de change en couverture des opérations de financement sont également revalorisés au bilan en contrepartie des postes d'écarts de conversion. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour risque de change appréciée devise par devise.

Provision pour créances douteuses

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes sont fondées sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes spécifiques ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent. Lorsque la certitude est acquise qu'une créance douteuse ne sera pas récupérée, elle est, ainsi que sa provision constituée, annulée par le compte de résultat.

5. Indemnités de fin de carrière

A son départ à la retraite, le personnel de la société perçoit des indemnités de fin de carrière et une rente supplémentaire au titre d'un régime à prestations définies (Article 39), selon les règles définies dans la convention collective et l'accord d'entreprise.

Pour l'évaluation de ces régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés à la clôture selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

Le montant comptabilisé au bilan correspond au montant actualisé de l'obligation, diminué du coût des services passés non comptabilisés et net des actifs du régime utilisables pour couvrir l'obligation.

Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques (changement dans le taux d'actualisation, augmentation annuelle des salaires, rendement des actifs, durée d'activité, etc...) sont amortis via la méthode dite du "corridor". Cette méthode consiste à amortir en résultat les écarts actuariels sur la durée résiduelle moyenne probable d'activité des salariés, pour autant qu'ils excèdent un certain seuil (> 10% de l'engagement).

La société a appliqué la recommandation de l'Autorité des Normes comptables n°2013-02 du 7 novembre 2013, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

La recommandation ANC 2013-02, modifiée le 05 novembre 2021, introduit un nouveau choix de méthode relatif à la répartition des droits à prestations pour certains régimes à prestations définies. Cette mise à jour fait suite à une décision de l'IFRIC publié le 24 mai 2021 sur cette même thématique.

L'ANC laisse le choix aux sociétés de continuer à appliquer la méthode historiquement retenue ou de s'aligner sur la nouvelle méthodologie précisée par l'IFRIC.

La société a choisi de s'aligner sur la méthodologie IFRIC. Cette décision affecte la méthode de provisionnement des engagements de l'entité relatifs aux indemnités de fin de carrière en France.

Des explications sur les modalités de calcul de cette provision et notamment sur les hypothèses actuarielles retenues figurent dans la rubrique 7. 14 – Provisions pour risques et charges.

6. Médailles du travail

La médaille d'honneur du travail donne lieu au versement d'une prime liée à l'ancienneté du salarié. Le montant est fixé par la convention collective de la société.

L'engagement correspondant donne lieu à une évaluation actuarielle et à la comptabilisation d'une provision.

Des informations complémentaires relatives aux modalités de calcul de cette provision et notamment les principales hypothèses actuarielles retenues, figurent dans la rubrique provisions.

7. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

7.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

	01/01/2024	Augmentations		Reclassement	Diminutions		31/12/2024
		Ordinaires	Apports fusion		Ordinaires	Apports fusion	
INCORPORELLES	3 654,1	304,5	0,0	(12,2)	(10,1)	0,0	3 936,3
Frais de recherche et développement	2 144,8			190,3			2 335,1
Concessions, brevets, droits similaires	734,0			47,4	(4,2)		777,2
Fonds commercial	322,4						322,4
Autres	11,9						11,9
Immobilisations en cours	441,2	304,5		(250,0)	(6,0)		489,7
CORPORELLES	384,8	63,3	0,0	12,2	(25,0)	0,0	435,2
Terrains	7,7						7,7
Constructions	190,5	1,0		2,1	(1,0)		192,6
Installations techniques, matériel et outillage	103,4			9,1	(0,9)		111,6
Autres	29,0	1,5		2,3	(7,6)		25,1
Immobilisations en cours	54,3	60,7		(1,4)	(15,5)		98,3
AVANCES ET ACOMPTES	8,0	5,3					13,3
TOTAL GENERAL	4 046,9	367,8	0,0	(0,1)	(35,2)	0,0	4 384,8

Le fonds commercial brut de 322,4 comprend essentiellement :

- 89,3 de fonds de commerce Merlin Gerin,
- 199,1 de fonds de commerce Telemecanique,
- 0,2 de fonds de commerce Schneider Automation,
- 32,2 de reliquat de mali technique suite aux opérations de
 - de fusion avec Schneider Automation SAS et MG Alpes,
 - de transmission universelle du patrimoine de la société Yris

Schneider Automation SAS	11,8
Fonds de commerce	11,8
MG Alpes	18,0
Fonds de commerce	18,0
YRIS	2,4
Fonds de commerce	2,4
TOTAL GENERAL	32,2

Les autres immobilisations incorporelles d'un montant brut de 501,7 sont composées principalement

- Des en-cours logiciels et R&D pour 490,2
- De 11,5 de mali technique suite aux opérations :

De fusion avec Schneider Automation SAS, MG alpes et Rectiphase

L'affectation du mali technique se décompose comme suit :

Schneider Automation SAS	5,2
Propriété Industrielle	5,2
MG Alpes	3,2
Propriété Industrielle	3,2
Rectiphase	3,1
Propriété industrielle	3,1
TOTAL GENERAL	11,5

7.2. Amortissements

	01/01/2024	Dotations de l'exercice		Reclassement	Diminutions		31/12/2024
		Linéaire	Apports fusion		Elements sortis	Apport fusion	
INCORPORELLES	2 359,8	186,6	0,0	0,0	(3,0)	0,0	2 543,4
Frais de recherche et développement	1 634,5	143,3					1 777,8
Concessions, brevets, droits similaires	639,2	41,3			(0,2)		680,3
Fonds commercial	74,4	2,1					76,5
Autres	11,7				(2,9)		8,7
Immobilisations en cours	0,0						0,0
CORPORELLES	199,5	15,8	0,0	0,0	(9,5)	0,0	
Terrains	0,0						0,0
Constructions	90,8	7,4			(1,0)		97,2
Installations techniques, matériel et outillage	84,8	4,7			(0,9)		88,5
Autres	23,9	3,8			(7,5)		20,2
Immobilisations en cours	0,0						0,0
TOTAL GENERAL	2 559,3	202,5	0,0	0,0	(12,5)	0,0	2 543,4

Les dotations aux amortissements incluses dans le compte de résultat se décomposent en dotation d'exploitation pour 191,0 et en dotation exceptionnelle pour 5,5 dont 2,0 de dotation aux amortissements dérogatoires.

7.3. Tableau des dépréciations

	01/01/2024	Dotations de l'exercice		Reclassement	Reprises de l'exercice		31/12/2024
		Dotations	Apports fusion		Reprises	Apport fusion	
INCORPORELLES	31,0	10,8	0,0	0,0	(9,3)	0,0	32,5
Frais de recherche et développement	26,4	2,4		5,0	(9,3)		24,5
Concessions, brevets, droits similaires	1,5						1,5
Fonds commercial	0,0						0,0
Autres	3,1						3,1
Immobilisations en cours	0,0	8,4		(5,0)			3,4
CORPORELLES	(0,0)	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2
Terrains	0,0						0,0
Constructions	0,0						0,0
Installations techniques, matériel et outillage	(0,0)						(0,0)
Autres	0,0						0,0
Immobilisations en cours	0,0	1,2					1,2
TOTAL GENERAL	31,0	12,0	0,0	0,0	(9,3)	0,0	33,7

Les dotations des dépréciations de Frais de Recherche et Développement de 2,4 concernent le projet Optimus (Energy Management).

Les dotations des dépréciations d'immobilisation d'en cours de 9,6 concernent les projets Fusion P5 pour 5 ; Nemo pour 3,4, Evlink pour 1 et Powertag pour 0,3.

Les reprises des dépréciations de Frais de Recherche et Développement de 9,3 concernent essentiellement le projet Fusion pour 3,1, le projet Aladdin pour 1,9, et Jarrah pour 1,2.

7.4. Immobilisations financières

	01/01/2024	Augmentations		Reclassement	Diminutions		31/12/2024
		Ordinaires	Apports fusion		Ordinaires	Apports fusion	
Participations	22 695,3	1 137,1	553,6		(1 585,3)	(113,5)	22 687,2
Créances rattachées à des participations	1 369,0	926,3			(68,4)		2 226,9
Autres titres immobilisés	93,7	41,4			(1,7)		133,4
Prets	10,2	0,6			0,0		10,8
Autres immobilisations financières	899,3	237,8			(535,8)		601,3
TOTAL GENERAL	25 067,6	2 343,2	553,6	0,0	(2 191,2)	(113,5)	25 659,7

Les principales augmentations sur les titres de participation sont les suivantes :

- Le 31 mai 2024, à la suite du projet Comète, Schneider Electric Industries a acquis les filiales détenues par SEIT France pour 553,6.
- Le 30 juillet 2024, Schneider Electric Industries a fait l'acquisition de 55% complémentaire de la société Planon Beheer BV pour 524,6.
- Le 31 décembre 2024, Schneider Electric Industries a fait l'acquisition de 100% de la société Etap Automation Inc pour 471,6.

Les principales diminutions sur les titres de participation sont les suivantes :

- Le 8 février 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de Uplight et Autogrid Systems à Schneider Electric USA et a procédé à la sortie des titres pour 561,9.
- Le 31 mai 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de EV Connect LLC, Charge Holdings LLC et Echo Holdco LLC à Schneider Electric Holdings Inc et a procédé à la sortie des titres pour 633,4.
- Le 19 décembre 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de quatres filiales françaises à Schneider Electric France et a procédé à la sortie des titres pour 358,4 (Société Française Gardy, Sarel, Schneider Electric Energy France et Construction Electrique du Vivarais).

Les principales variations sur les créances rattachées s'expliquent comme suit :

- L'augmentation est liée au nouveau prêt avec SEHI pour 756,9 et à la réévaluation pour 81,2 dont 6,8 sur la revalorisation du prêt avec Singapour suite au changement de maturité.

Les autres immobilisations financières de 601,3 sont composées des malis techniques ayant des titres de participation comme sous-jacents pour 479,9 et de dépôts fournisseurs pour 120,9.

Schneider Electric IT France	18,8 *
Titres de participation	18,8
Schneider Electric Holding Europe	461,2 * *
Titres de participation	461,2
TOTAL GENERAL	480,0

* Dont 18,8 de mali technique de Schneider Electric IT France lié à la transmission universelle de patrimoine en 2024, l'ancien mali technique Schneider Electric IT France a été soldé lors de cette opération pour -343.

** Dont 345 de mali technique de Ateliers de Construction Electriques de Grenoble « ACEG » apporté lors de la transmission universelle de patrimoine de Schneider Electric Holding Europe en 2014 et le solde du mali Schneider Electric Holding Europe pour 116,2.

7.5. Tableau des dépréciations

	01/01/2024	Dotations de l'exercice		Reclassement	Reprises de l'exercice		31/12/2024
		Dotations	Apports fusion		Reprises	Apport fusion	
Participations	1 747,8	291,4	10,0		(637,6)	(18,6)	1 393,0
Créances rattachées à des participations	(0,0)						(0,0)
Autres titres immobilisés	6,8	3,3			(2,7)		7,4
Prets	0,0						0,0
Autres immobilisations financières	371,1						371,1
TOTAL GENERAL	2 125,8	294,7	10,0	0,0	(640,3)	(18,6)	1 771,6

Les dotations pour dépréciation des titres de 301,3 concernent principalement Schneider Electric Energy Management Software France pour 205,9, Schneider Electric Solar France pour 65, Société d'Application et d'Ingénierie Industrielle et Informatique pour 19,1.

Les reprises pour dépréciation des titres de 656,1 concernent principalement Schneider Electric Energy France pour 258,6, Uplight pour 116, Schneider Electric Espana pour 112,3, Autogrid System pour 42,8, Sarel pour 25,2 et Marisio pour 23,3.

7.6. Tableau des stocks

	31/12/2024	31/12/2023
Matières premières	7,6	14,7
Autres approvisionnements	2,1	1,2
En-cours de production de biens et services		0,3
Produits	281,8	267,7
Marchandises	0,7	1,0
TOTAL GENERAL	292,2	284,9

7.7. Analyse et échéance des créances

	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Actif immobilisé	259,0	1 734,2	365,9
Actif circulant	2 325,9		
TOTAL GENERAL	2 584,8	1 734,2	365,9

L'actif immobilisé est principalement constitué :

- des créances rattachées à des participations pour 2 226,9
- des prêts pour 10,8
- de dépôts fournisseurs pour 120,9

7.8. Provisions pour dépréciation de l'actif

	01/01/2024	Dotations	Reprises	Apport entrant	Apport sortant	31/12/2024
Stocks et en cours	38,1	37,1	(46,1)			29,1
Créances clients et comptes rattachés	7,9	2,2	(1,9)			8,2
Autres créances	0,0					0,0
TOTAL GENERAL	46,1	39,3	(48,0)	0,0	0,0	37,4

7.9. Produits à recevoir

	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations	29,4	12,7
Autres immobilisations financières	1,3	1,1
Créances d'exploitation	244,6	395,6
Autres créances	18,3	11,8
TOTAL GENERAL	293,7	421,2

7.10. Charges constatées d'avance

	31/12/2024	31/12/2023
Charges d'exploitation	202,0	109,9

Les charges constatées d'avances incluent notamment une charge constatée d'avance de 20,7 au titre de la refacturation des plans d'actions gratuites futurs refacturés à Schneider Electric Industries SAS.

7.11. Ecart de conversion actif

	31/12/2024	31/12/2023
Diminution des créances	71,1	78,3
Augmentation des dettes	10,5	21,3
ECA sur dérivés		
TOTAL GENERAL	81,6	99,6

Cf. Paragraphe 4. Créances et Dettes.

7.12. Capitaux propres

En M€	Capital	Prime d'émission	Reserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au début de l'exercice	928,3	4 039,8	92,8	4,3	1 826,5	2 068,6	21,7	8 981,9
Dotation report à nouveau	0,0				2 068,6	(2 068,6)		0,0
Distribution de dividendes	0,0					0,0		0,0
Résultat de l'exercice						1 784,4		1 784,4
Amortissement dérogatoire							(1,4)	(1,4)
Capitaux propres à la fin de l'exercice	928,3	4 039,8	92,8	4,3	3 895,0	1 784,4	20,2	10 764,9

Suite à la décision de l'associé unique du 3 mai 2024 le report à nouveau a été mouvementé pour 2 068 597 594€

Au 31 décembre, le capital social entièrement libéré s'élève à 928 298 512€, divisé en 58 018 657 actions d'une valeur nominale de 16€, détenu à 100% par Schneider Electric SE.

7.13. Provisions réglementées

	01/01/2024	Dotations	Reprises	Apport entrant	31/12/2024
Amortissements dérogatoires dégressifs	6,0	2,0	(0,6)		7,4
Autres provisions réglementées	15,7	3,5	(7,1)	0,7	12,8
TOTAL GENERAL	21,7	5,5	(7,7)	0,7	20,2

Les autres provisions réglementées concernent les amortissements des frais d'acquisitions sur titres de participation sur une durée de 5 ans.

7.14. Provisions pour risques et charges

	01/01/2024	Augmentations	Diminutions		Apport entrant	Virement de poste à poste	31/12/2024
			Avec objet	Sans objet			
PROVISIONS POUR RISQUES	282,7	21,4	(113,5)	(6,2)	(4,0)	0,0	180,4
Provisions pour litiges	1,5	0,7	(0,2)				2,0
Provision pour garantie clients	1,9	1,3	(0,7)				2,5
Provisions pour pertes de changes	12,0		(1,2)				10,8
Provisions pour pertes sur contrat	0,0	0,2					0,2
Provisions pour risques techniques	53,4	10,0	(18,7)	(6,2)			38,4
Provisions pour risques financiers	210,1	5,1	(90,3)		(4,0)		120,9
Provision pour risque social	1,6	0,6	(0,0)				2,2
Autre provisions pour risques	2,2	3,5	(2,3)				3,4
PROVISIONS POUR CHARGES	86,9	21,6	(15,2)	(2,4)	0,0	0,0	91,0
Provisions pour pensions et obligations	78,8	12,2	(8,2)				82,9
Provisions pour médailles du travail	2,7	0,3	(0,2)				2,8
Provisions pour risques environnement	1,0						1,0
Provisions pour restructuration	4,5	9,1	(6,8)	(2,4)			4,4
TOTAL GENERAL	369,6	43,0	(128,7)	(8,6)	(4,0)	0,0	271,4

Méthodes d'évaluation des provisions pour risques et charges

- Provisions pour risques techniques : elles couvrent des risques sur les produits défectueux et les coûts liés aux campagnes de remplacement de produits clairement identifiés.
- Provisions pour garantie clients : méthode statistique retenue par le Groupe Schneider Electric sur la base d'un calcul par ligne de produits avec historique des coûts relatifs à deux années de C.A. minimum.
- Provisions pour perte de changes : les provisions pour perte de change sont calculées tels qu'indiqué dans les notes 1.4.
- Provisions pour perte sur contrat : elles couvrent les pertes identifiées sur les contrats.
- Provisions pour risques financiers : elles couvrent les risques des filiales dont la situation nette est négative.

Les mouvements de l'exercice concernent principalement Schneider Electric Solar France pour - 82,5, Marisio pour -7,3, SE2006A pour -3,9 et Schneider Electric Asia Pacific Limited pour +2,8.

- Autres provisions pour risques : ces provisions couvrent des risques Urssaf pour 3,3M€ et un risque fiscal pour 0,1M€
- Provisions pour restructuration : dans le cadre défini par le Groupe Schneider Electric et les règles comptables (CNC avis 2000-01), ces provisions sont déterminées en fonction du plan de restructuration élaboré par l'entité et validé par le Groupe Schneider Electric.

Les provisions prennent en compte :

- Les secteurs ou sites affectés,
 - La localisation, la fonction et le nombre approximatif de salariés concernés,
 - Les dépenses qui seront engagées (salaires, congés payés, indemnités conventionnelles de licenciement, ...),
 - La date de mise en œuvre.
- Indemnités de fin de carrière

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnité de fin de carrière au 31.12.2024 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 3,40 %
- Taux de revalorisation des salaires appliqué sur les années de travail restant à courir jusqu'à la retraite : Cadres 3,5 % - Non Cadres 2,40 %
- Taux de charges sociales de 49,50 %
- Application de la table de mortalité : INSEE 2020-2022 H – INSEE 2020-2022 F
- Turn-over : déterminé d'après les mouvements de personnel lissés sur les 4 dernières années, hors éléments exceptionnels (restructuration, licenciements) et départs naturels (décès, retraite). Il est différencié par tranches d'âge et par catégorie de population cadres/non cadres.

La provision pour indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2024 se décompose de la façon suivante :

	01/01/2024	Coût 2024 - Exploitation	Coût 2024 - Financier	Variation actuarielle	Paielements	Autres	31/12/2024
Valeur actualisée de l'obligation	166,1	5,8	5,1	(5,1)	(8,2)		163,7
Valeur des placements	(34,1)		(1,0)	5,1			(30,0)
Modifications de régime	(10,1)						(10,1)
Ecart actuariels	(43,1)			2,3			(40,8)
Provision	78,8	5,8	4,1	2,3	-8,2	0,0	82,9 *

*La provision constituée de 82,9 est composée d'une provision pour charge du dispositif de fin de carrière de 84,3 et d'une provision pour charge des retraites supplémentaires des dirigeants français de (1,4).

– Médailles du travail

La médaille d'honneur du travail donne lieu au versement d'une prime liée à l'ancienneté du salarié. Le montant est fixé par la convention collective de la société.

Les éléments retenus pour déterminer la provision sont les suivants :

- Fichier des salariés présents au 31 décembre
- Barème des droits à prime : convention SEI
- Taux d'actualisation 3,20 %
- Application de la table de mortalité : INSEE 2020-2022 H – INSEE 2020-2022 F
- Turn-over : différenciation cadres / non cadres. Prise en compte des éléments retenus pour le calcul des IFC

	01/01/2024	Coût 2024 - Exploitation	Coût 2024 - Financier	Variation actuarielle	Changements de régime	Paielements	Autres	31/12/2024
Valeur actualisée de l'obligation	2,7	0,1	0,1	0,1		(0,2)		2,8
Modifications de régime	0,0							0,0
Ecart actuariels	0,0							0,0
Provision	2,7	0,1	0,1	0,1	0,0	(0,2)	0,0	2,8

7.15. Analyse et échéance des dettes

	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes financières	14 404,4		
Dettes d'exploitations et produits constatés d'avance	2 392,9		
TOTAL GENERAL	16 797,3	0,0	0,0

Les dettes financières totales sont principalement constituées :

- du compte courant Boissière Finance SNC pour 11 875,2
- de l'emprunt souscrit auprès de Schneider Electric SE pour 2 529,0.

7.16. Charges à payer

	31/12/2024	31/12/2023
Dettes financières	29,0	32,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733,7	882,0
Dettes sociales	260,5	251,9
Dettes fiscales	0,6	0,3
Autres dettes	0,2	1,8
TOTAL GENERAL	1 024,1	1 168,5

7.17. Produits constatés d'avance

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation	0,3	0,6

7.18. Ecart de conversion passif

	31/12/2024	31/12/2023
Augmentation des créances	-	-
Diminution des dettes	218,2	150,4
ECP sur dérivés	107,5	107,5
TOTAL GENERAL	325,7	257,9

Cf. Paragraphe 4. Créances et dettes.

7.19. Entreprises liées

Notion d'entreprises liées : une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidé. Sont considérées comme intégrées globalement les entreprises dont la société mère a le contrôle exclusif (art L.233-18 Code de Commerce).

La quote-part des comptes de bilan et de résultat, concernant ces sociétés, est la suivante :

	31/12/2024	31/12/2023
Participations nettes	21 294,2	20 947,5
Créances rattachées à des participations	2 226,9	1 369,0
Autres titres immobilisés	7,7	6,4
Autres immobilisations financières	479,9	821,9
Créances clients, comptes rattachés et autres créances	1 743,6	1 967,0
Emprunts et dettes financières	14 404,2	15 447,4
Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes	1 746,9	1 500,2
Charges	6 039,9	6 162,5
Produits	9 573,8	9 733,1

Pour les postes hors immobilisations financières, les informations présentées concernent les entreprises liées consolidées par le Groupe Schneider Electric.

Les comptes de notre société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes du Groupe Schneider Electric.

7.20. Ventilation du chiffre d'affaires

	31/12/2024	31/12/2023
France	920,0	932,0
Exportation directe et indirecte	3 432,0	3 554,9
TOTAL GENERAL	4 352,0	4 486,9

7.21. Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS FINANCIERS	3 408,4	3 116,9
Dividendes recus et autres produits de participation	2 501,5	2 702,8
Intérêts et produits assimilés	6,6	9,1
Reprise provisions et dépréciations des titres de participations	637,6	213,3
Autres reprises de provisions financières	2,7	4,0
Différences positives de change	260,0	187,7
CHARGES FINANCIERES	(1 278,0)	(1 156,0)
Dotations provisions dépréciation des titres de participation	(294,7)	(231,9)
Autres dotations aux provisions financières	(4,2)	(6,1)
Intérêts et charges assimilés	(716,8)	(724,8)
Différences négatives de change	(262,3)	(193,1)
RESULTAT FINANCIER	2 130,4	1 960,9

Produits financiers

Les dividendes reçus et autres produits de participation varient de -201,3.

cette variation s'explique par une diminution des dividendes de Schneider Electric Holdings Inc pour -345, Schneider Electric Danmark A/S pour -100, Schneider Electric Services International pour -35 et une augmentation des dividendes de Schneider Electric France pour +129, Schneider Electric China Investment Company pour +98 et Schneider Electric South East Asia pour +54.

Et en parallèle les revenus des créances mobilières augmentent de +5,6M€ dûs principalement à l'augmentation des intérêts sur les obligations convertibles Uplight.

L'augmentation des reprises provisions et dépréciations des titres de participation de +424,3 concernent principalement les filiales Schneider Electric Energy France pour +258,6, Uplight pour 116, Schneider Electric Espana pour +112,3.

Les autres reprises de provisions financières de +2,7 concernent principalement les fonds Aster II pour +1,2 et Livelihoods pour +0,9.

La quote part du résultat Boissière augmente de 3,4.

Les principaux dividendes reçus par Schneider Electric Industries en 2024 sont présentés nets de prélèvements à la source et se décomposent comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
SCHNEIDER ELECTRIC CHINA INVESTMENT COMPANY LTD	758	660	98
SCHNEIDER ELECTRIC HOLDINGS Inc	472	817 -	345
SCHNEIDER ELECTRIC SOUTH EAST ASIA Pte Ltd	293	239	54
SCHNEIDER ELECTRIC France	129	0	129
FELLER AG	57	65 -	8
SCHNEIDER ELECTRIC ITALIA	57	34	23
SCHNEIDER ELECTRIC DANMARK A/S	53	154 -	100
SCHNEIDER ELECTRIC SERVICES INTERNATIONAL	52	87 -	35
SCHNEIDER ELECTRIC JAPAN HOLDING Ltd	49	49	1
SCHNEIDER ELECTRIC AUSTRALIA HOLDINGS Pty Ltd	36	31	6
UNIFLAIR	21	0	21
SCHNEIDER THAILAND	20	0	20
DELIXY ELECTRIC Ltd	18	18 -	0
PT SCHNEIDER ELECTRIC MANUF. BATAM	17	16	2
SCHNEIDER ELECTRIC POLSKA	13	0	13

Charges financières

Les dotations pour dépréciation des titres et fonds pour -294,7 concernent principalement Schneider Electric Energy Management Software France pour -205,9, Schneider Electric Solar France pour -65 et Société d'Application et d'Ingénierie Industrielle et Informatique pour -19,1.

Les autres dotations aux provisions financières pour -4,2 concernent la provision pour risque de change pour +1,2 et les médailles du travail, IFC, ICDR pour -5,2.

Les intérêts et charges assimilés sont essentiellement constitués des intérêts Boissière pour 565,3, des intérêts dûs sur l'emprunt SESE pour 119,8 qui ont augmenté de 13,7 ainsi que du swap de taux SEHI qui s'est terminé en 2024 générant une diminution de -22,5.

7.22. Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	(30,6)	(65,2)
Subventions accordées, reçues	(8,6)	(25,6)
Coût de restructuration	(22,0)	(27,0)
Rappel et dégrevements d'impôts		
Autres	0,1	(12,6)
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION EN CAPITAL	(526,3)	150,6
+/- valeur sur cessions d'immo, corporelles et incorporelles	(22,8)	256,6
+/- valeur sur cessions de titres	(503,5)	(105,9)
DOTATIONS ET REPRISES SUR CHARGES EXCEPTIONNELLES	86,5	(87,7)
Provisions réglementées	(1,4)	0,7
Provisions pour risques vis-à-vis des filiales	85,2	(89,8)
Provisions pour dépréciation mali technique	0,0	7,9
Provisions pour restructuration	0,1	0,8
Autres	2,6	(7,1)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(470,3)	(2,2)

Les coûts de restructurations de -22 concernent principalement des initiatives d'efficacité et de simplification du Groupe, ainsi que les coûts liés aux objectifs d'harmonisation des solutions et logiciels du groupe.

Les provisions réglementées concernent principalement les amortissements dérogatoires.

Les provisions pour risques concernent principalement les filiales Schneider Electric Solar France pour +82,5, Marisio pour +7,3 et Schneider Electric Asia Pacific Limited pour -2,8.

L'impact des plus ou moins values sur cession de titres s'explique principalement par la vente des cinq filiales américaines Uplight, Autogrid Systems, EV Connect LLC, Charge Holdings LLC et Echo Holdco LLC ayant généré une moins value de -271, ainsi que des quatres filiales françaises Sarel, CEV, SFGardy et SEEF à Schneider Electric France ayant généré une moins value de -239,6.

7.23. Transferts de charges

	31/12/2024	31/12/2023
Transfert de charges en charges de restructuring	22,0	27,0
Autres transferts de charges	7,3	11,9
TOTAL GENERAL	29,3	38,9

7.24. Filiales et participations

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'Affaires du dernier exercice écoulé	Bénéfice net (ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
I-RENSEIGNEMENTS DETAILLES											
A) FILIALES (plus de 50% du capital détenu)				22 512,3	21 143,5	2 079,3	153,8			2 128,5	
Schneider Electric FZE Dubai	42,8	-4,4	100%	145,7	91,7			290,1	0,3	0,0	
Schneider Electric Argentine SA	44,1	35,1	99%	53,5	24,8			301,0	69,5	0	
Schneider Electric Power Drives Gmbh	7,0	5,2	100%	21,6	13,1			54,2	1,6	2,4	
Schneider Electric Australia Holdings Pty Ltd	657,4	21,5	100%	435,9	435,9			0,0	-1,4	36,4	
SE NV/SA Belgique	1,5	-12,1	100%	11,0	11,0			262,8	-1,4	0,0	
Schneider Electric Services International	1 947,7	139,0	100%	2 005,8	2 005,8			0,0	49,2	51,7	
SEE Belgique	7,5	-4,0	100%	27,2	3,0			0,0	0,1	0	
Schneider Electric Brasil Ltda	6,6	89,9	100%	272,1	82,7			325,5	37,8	10,9	
Steck DA Amazonia Industria Eletrica LTDA (BR21)	40,4	-20,5	100%	70,1	47,6			15,3	2,3	1,2	
Schneider Electric Suisse SA (SCHWEIZ)	1,2	5,4	100%	27,8	27,8			146,8	2,1	5,2	
Feller AG (Suisse)	5,2	81,9	84%	76,5	76,5			224,7	75,6	57,2	
Schneider Electric Chile SA	12,7	17,0	100%	17,2	1,3			108,8	6,6	6,0	
Schneider Electric China Investment Company Ltd	45,4	751,2	100%	25,6	25,6			2 851,7	693,1	758,1	
Delixy Electric (2)	80,1	608,4	50%	156,7	156,7			1 193,3	100,8	30,5	
Schneider Electric de Colombia	14,0	11,7	100%	28,7	10,1			146,3	8,5	8,8	
Schneider Electric AS (Rep.Tchéque)	15,3	4,8	98%	9,6	9,6			110,9	1,7	2,3	
Schneider Electric Holding Germany Gmbh	8,0	91,3	100%	319,4	266,7			0,0	36,7	0,0	
SE Investment AG	1,0	970,3	100%	1 000,1	1 000,1			0,0	-17,1	0	
SE Danmark	15,4	414,8	100%	924,4	924,4			345,8	37,0	53,1	
Schneider Electric Egypt Sae	9,6	28,8	92%	28,2	28,2			199,6	27,6	6,7	
SE SPAIN	12,4	282,5	100%	943,8	575,9			1 040,0	42,1	0,0	
VAMP OY	0,3	4,0	100%	21,5	4,0			13,6	2,1	0,0	
Schneider Electric France (SEF)	385,2	35,1	100%	442,4	442,4		36,7	3 276,3	-36,2	129,3	
Schneider Electric International	0,7	5,2	100%	18,1	5,0			186,9	5,2	2,6	
Schneider Toshiba Inverter SAS	25,4	17,8	60%	15,2	15,2			0,6	15,8	9,0	
SA3I	1,0	0,8	100%	23,0	0,0			22,3	1,5	0	
Schneider Electric Solar France	0,0	11,1	100%	65,0	0,0			2,0	9,9	0	
Schneider Electric Energy Management Software France (SEEMS France)	12,3	7,3	100%	311,9	106,1			0,0	3,9	0	
EcoAct	1,6	13,3	100%	174,6	174,6			28,6	-4,1	0	
NEW RECTIPHASE SAS (SE 2007 C)	18,9	-13,9	100%	33,5	4,9			0,0	0,9	0,0	
SE UK	89,4	-57,4	100%	103,7	103,7			0,0	3,1	0,0	
SAMOS Acquisition Company Ltd	1,0	5 389,8	100%	4 128,6	4 128,6			0,0	-147,7	0	
ASCOT	4 630,2	(5,0)	100%	4 647,4	4 647,4			0,0	(27,6)	0	
Schneider Electric AEBE (Grèce)	0,2	7,5	100%	14,2	14,2			86,5	1,4	0,0	
Schneider Electric IT Hong Kong	0,0	45,3	100%	49,4	48,2			56,0	20,0	13,0	
Clipsal Asia Holding Ltd	109,5	23,0	100%	98,0	98,0			0,0	3,7	0,0	
Schneider Electric Hungaria Villamossagi Rt	3,2	10,5	100%	26,2	26,2			281,9	5,2	6,9	
PT Schneider Indonesia	13,2	95,9	95%	18,2	18,2			290,1	44,8	0,0	
Schneider Electric IT Logistic Europe	0,0	24,9	100%	320,6	320,6			783,3	23,1	13,0	
Schneider Electric India Private Ltd	54,2	1 194,7	56%	326,6	326,6			1 804,5	234,2	0	
Schneider Electric Private Limited	11,0	117,7	93%	21,6	21,6			0,0	35,8	0,0	
Zenatix	0,0	(7,5)	95%	16,2	16,2			1,5	(3,5)	0	
SE Italia	34,0	129,3	100%	130,7	130,7			890,5	27,2	57,0	
Uniflair	19,6	36,3	100%	141,7	141,7			213,3	29,5	21,4	
Schneider Electric Japan Holding Ltd	0,6	120,7	95%	26,4	26,4			91,6	30,6	49,2	
Power Technics East Africa Limited (PTEAL)	0,7	4,9	100%	41,9	0,0			19,5	1,3	0	
Schneider Electric Korea Limited	9,1	22,7	100%	16,7	16,7			224,1	15,0	8,3	
Industrielle de Réassurance	3,6	28,3	100%	44,2	44,2			0,0	3,6	0	
Schneider Electric Nigéria	8,1	4,0	100%	48,5	6,2			23,9	7,5	0	
SE BV	4,8	23,0	100%	23,3	23,3		24,7	144,4	-2,5	0,0	
Planon (3)	75,9	9,6	80%	638,3	638,3			168,8	7,0	0	
SE NORGE SAS	0,5	44,3	100%	26,2	26,2			184,3	7,4	0,0	
Schneider Electric New Zealand Holdings Ltd	36,3	10,3	100%	30,9	30,9			116,5	4,6	7,0	
Schneider Elektrik Polska Sp. Z.oo	13,5	18,1	100%	111,7	111,7			213,7	12,8	13,1	
Elda Eltra Elektrotehnika	25,5	10,9	100%	26,5	26,5			78,1	4,2	2,5	
Schneider Electric DMS NS Serbie	79,1	-78,7	100%	105,0	105,0		13,1	61,4	-11,4	0	
EPS	47,2	0,4	90%	87,6	42,7			350,1	29,7	0,0	
SE SVERIGE AB	7,9	27,6	100%	10,4	10,4		79,2	351,4	-7,9	1,2	
Schneider Electric South East Asia Pte Ltd	341,7	1 074,8	100%	313,3	313,3	346,7		0,0	392,4	292,8	
Telemecanique Iran (4)	4,8	-3,8	100%	13,2	0,0			0,0	1,5	0,0	
Schneider Elektrik Sanayi Ve Ticaret AS	107,4	-32,1	99%	31,9	31,9			497,5	-28,0	0,0	
GUNSAN Elektrik Kontrol Malzemetri Sanayi	5,9	19,4	100%	119,7	29,7			76,7	7,6	0,0	
Schneider Electric Holdings Inc (SEHI) (5)	2 592,2	8 463,2	100%	2 575,7	2 575,7	1 732,6		0,0	839,4	471,7	
ETAP	214,0	-181,1	100%	471,7	471,7			76,6	18,0	0	
B) PARTICIPATION (< à 50% du capital détenu)				50,0	50,0	0,0	0,0			23,4	
Schneider Canada Inc	131,6	118,6	12%	18,4	18,4			763,7	72,1	2,6	
Zircon Investment (Shanghai) CO LTD	40,9	2,0	49%	18,5	18,5			0,0	3,4	1,3	
Schneider Thailand Ltd	5,0	97,5	49%	13,0	13,0			239,5	27,1	19,5	
II-RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
Filiales non reprises en I - A)				103,8	89,8					104,1	
Participations non reprises en I - B)				21,1	12,4					31,6	
Total des titres de participation				22 687,1	21 295,7	2 079,3	153,8			2 287,5	
III -AUTRES TITRES IMMOBILISES											
Autres titres immobilisés				7,7	6,3					0,0	
Total des autres titres immobilisés				7,7	6,3					0,0	
IV -AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES											
Schneider Electric IT France				18,8	18,8						
Schneider Electric Holding Europe				461,2	90,1						
Total des autres immobilisations financières				480,0	108,8						
TOTAL				23 174,8	21 410,8						

(1) Réserves + report à nouveau, y compris bénéfice net ou perte du dernier exercice clos + subventions d'investissements + provisions réglementées

Les valeurs des titres détaillées sont celles supérieures à 1% du capital de Schneider Electric Industries SAS, soit 9 M€.

(2) Pour la filiale Delixi Electric, le montant des dividendes est composé de 12,5M€ de dividendes à recevoir

(3) Pour la filiale Planon, les données communiquées sont celles de 2023

(4) Pour la filiale Iran Telemecanique, les données communiquées sont celles de 2022

(5) Pour la filiale SEHI, il s'agit de dividendes perçus en nature dans le cadre de l'acquisition de la filiale Etap.

* Les renseignements fournis pour le détail des capitaux propres sont issus des comptes sociaux prévisionnels 2024 des sociétés, le chiffre d'affaires est issu des comptes groupes 2024. Le taux de clôture est utilisé pour la conversion des montants en devises.

8. Autres éléments d'informations

8.1. Engagements financiers

	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	420,1	395,5
Aval et cautions	84,2	73,4
Garanties données sur marchés	335,9	322,1
ENGAGEMENTS RECUS	67,4	2,1
Cautions reçues des fournisseurs	67,4	2,1
Autres engagements recus	0,0	0,0

8.2. Engagements de loyers

Les engagements de location simple au 31 décembre 2024 s'analysent comme suit en fonction des dates de fin de baux :

	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	TOTAL
Engagements de loyers	13,9	46,2	1,9	62,0

8.3. Opérations sur instruments financiers

Couvertures de change

Schneider Electric Industries SAS souscrit des dérivés de change auprès de Boissière Finance SNC (centrale de trésorerie du Groupe Schneider Electric) afin de couvrir les opérations liées au financement (prêts / emprunts en devises).

Le portefeuille Financements contient deux couvertures mises en place respectivement les 19 janvier 2023 et 31 mai 2023 pour un montant total de 550 000 000 dollars américains à échéance respective au 21 janvier 2025, 20 janvier 2026 et au 31 mai 2026.

Le mark to market de ces couvertures s'élève à 49,3 et est constaté en engagement hors bilan.

8.4. Engagements hors bilan

Autres engagements postérieurs à l'emploi

Certaines filiales du Groupe Schneider Electric accordent à leurs salariés, outre des avantages de natures diverses en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière, des avantages postérieurs à l'emploi en matière de couverture médicale. Conformément aux principes comptables du Groupe Schneider Electric, ces avantages font l'objet d'une provision dans les comptes consolidés.

Le montant de l'engagement correspondant à ces avantages n'est pas identifié individuellement pour les filiales qui en bénéficient dans la mesure où ces avantages sont gérés collectivement.

Autres engagements reçus

Néant

8.5. Immobilisations en crédit-bail

Montant non significatif

8.6. Engagements de crédit-bail

Montant non significatif

8.7. Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Courant	Exceptionnel	TOTAL
Résultat avant impot et participation des salariés	2 258,1	(470,3)	1 787,7
Participation des salariés	(4,2)		(4,2)
Impot	0,9		0,9
RESULTAT NET APRES IS ET PARTICIPATION	2 254,8	(470,3)	1 784,4

L'impôt de 0,9 est composé du crédit d'impôt recherche pour 24,1 ; du crédit d'impôt mécénat pour 3,7 ; d'une perte sur retenues à la source de (0,6) ; d'une charge d'impôt société de (2,4) sur exercice antérieur et d'une provision pour impôt société de (24,2).

8.8. Intégration fiscale

Un groupe d'intégration fiscale est constitué autour de Schneider Electric SE dans lequel sont incorporés Schneider Electric Industries SAS et ses principales filiales françaises dont Schneider Electric France SAS.

Notre société est soumise à ce régime d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 1993.

8.9. Situation fiscale latente

Le tableau ci-dessous indique l'allègement (colonne créances) ou l'accroissement (colonne dettes) de la charge fiscale future.

	31/12/2024		31/12/2023	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Participation des salariés	1,1		1,0	
Contribution sociale de solidarité	1,7		1,8	
Risques divers	43,6	3,2	53,5	0,3
Ecart de conversion				
Indemnités fin de carrière et assimilées	21,4		20,4	
Provisions réglementées		1,9		1,5
Divers		1,1		2,5
Déficit fiscal reportable	4 651,8		4 628,7	
TOTAL GENERAL	4 719,5	6,3	4 705,4	4,3

Le tableau ci-dessous indique les taux utilisés pour le calcul de la charge fiscale future :

	31/12/2024		31/12/2023	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Participation des salariés	25,83%		25,83%	
Contribution sociale de solidarité	25,83%		25,83%	
Risques divers	25,83%	25,83%	25,83%	25,83%
Ecart de conversion	25,83%		25,83%	
Indemnités fin de carrière et assimilées	25,83%		25,83%	
Provisions réglementées	25,83%	25,83%	25,83%	25,83%
Déficit fiscal reportable	N/A		N/A	

Depuis 2007, Schneider Electric Industries SAS génère des déficits reportables.

8.10. Effectif moyen et ventilation par catégorie (CDI et CDD)

	31/12/2024	31/12/2023
Ingénieurs et cadres	3869	3593
Agents de maîtrise techniciens et employés	290	533
Ouvriers	202	209
TOTAL GENERAL	4 361	4 335



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS : Nanterre 954 503 439

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Frais de recherche et développement

La note 1.2.2 de l'annexe expose les modalités de comptabilisation des frais de recherche et développement et notamment les critères permettant l'immobilisation des frais de développement. Nous avons procédé à la revue des données et des hypothèses retenues pour identifier les projets répondant aux critères d'immobilisation et des calculs effectués par votre société, et nous nous sommes assurés que les notes de l'annexe aux comptes fournissent une information appropriée.

- Immobilisations financières

En ce qui concerne les immobilisations financières, dont les modalités d'évaluation sont décrites en note 2 de l'annexe, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour la détermination de leur valeur d'usage, revu les calculs effectués par votre société et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

- Indemnités de fin de carrière

Les notes 5 et 7.14 de l'annexe précisent les modalités d'évaluation des indemnités de fin de carrière. Ces engagements ont fait l'objet d'évaluations actuarielles. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses actuarielles retenues ainsi que les calculs effectués et à vérifier que les notes de l'annexe aux comptes fournissent une information appropriée.

- Provisions pour risques

S'agissant des provisions pour risques, décrites en note 7.14 de l'annexe, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre Groupe permettant leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable. Nous nous sommes assurés que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de cette procédure étaient décrits de façon appropriée dans les notes annexes aux comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

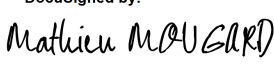
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

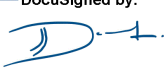
Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 28 avril 2025

DocuSigned by:

A07F1AABFD374A1...

Mathieu MOUGARD

Associé

DocuSigned by:

163F31696D3F421...

Juliette DECOUX-GUILLEMOT

Associée

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	2 335 067 421,16	1 802 246 350,77	532 821 070,39	483 822 478,77
Concessions, brevets et droits similaires	777 157 045,92	681 821 886,73	95 335 159,19	93 191 050,54
Fonds commercial	322 326 760,10	76 440 222,93	245 886 537,17	247 974 351,18
Autres immobilisations incorporelles	501 651 225,30	15 371 381,26	486 279 844,04	438 257 622,38
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7 679 405,56	3 060,00	7 676 345,56	7 676 345,56
Constructions	192 634 264,78	97 201 283,96	95 432 980,82	99 638 573,79
Installations techniques, matériel, outillage	111 578 112,46	88 488 306,88	23 089 805,58	18 681 487,65
Autres immobilisations corporelles	25 123 109,43	20 153 557,34	4 969 552,09	5 072 034,90
Immobilisations en cours	98 245 195,06	1 246 067,89	96 999 127,17	54 271 322,10
Avances et acomptes	13 332 345,65		13 332 345,65	8 008 992,68
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	22 687 175 890,92	1 393 006 125,50	21 294 169 765,42	20 947 526 949,73
Créances rattachées à des participations	2 226 944 114,20		2 226 944 114,20	1 369 037 663,16
Autres titres immobilisés	133 418 413,23	7 408 562,47	126 009 850,76	86 876 164,91
Prêts	10 774 878,99		10 774 878,99	10 211 986,20
Autres immobilisations financières	601 342 387,03	371 115 465,00	230 226 922,03	528 209 110,27
ACTIF IMMOBILISE	30 044 450 569,79	4 554 502 270,73	25 489 948 299,06	24 398 456 133,82
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	92 971 230,33	2 075 170,30	90 896 060,03	85 753 669,20
En-cours de production de biens	1 058 536,67		1 058 536,67	278 270,90
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	197 485 599,69	26 618 364,21	170 867 235,48	160 178 674,08
Marchandises	670 712,44	361 801,00	308 911,44	625 138,39
Avances et acomptes versés sur commandes	2 950 401,26		2 950 401,26	3 744 750,12
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 871 721 750,46	8 283 600,86	1 863 438 149,60	2 159 541 259,62
Autres créances	249 177 507,29		249 177 507,29	241 386 478,69
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	12 208 403,54		12 208 403,54	7 753 582,46
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	202 009 062,51		202 009 062,51	109 910 589,89
ACTIF CIRCULANT	2 630 253 204,19	37 338 936,37	2 592 914 267,82	2 769 172 413,35
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	81 642 235,13		81 642 235,13	99 683 986,92
TOTAL GENERAL	32 756 346 009,11	4 591 841 207,10	28 164 504 802,01	27 267 312 534,09

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé :)	928 298 512,00	928 298 512,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 039 795 211,30	4 039 795 211,30
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	362,78	362,78
Réserve légale	92 829 851,20	92 829 851,20
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	4 289 532,25	4 289 532,27
Report à nouveau	3 895 056 502,74	1 826 458 908,74
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 784 418 136,32	2 068 597 594,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	20 234 045,58	21 673 126,35
CAPITAUX PROPRES	10 764 922 154,17	8 981 943 098,64
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	5 167 565,21	4 660 165,52
AUTRES FONDS PROPRES	5 167 565,21	4 660 165,52
Provisions pour risques	180 423 547,82	282 731 601,99
Provisions pour charges	91 026 652,98	86 914 657,15
PROVISIONS	271 450 200,80	369 646 259,14
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	197 983,21	67 402,75
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	14 404 194 736,29	15 447 437 396,63
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 192 372,12	8 525 945,80
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 053 754 703,02	1 828 170 840,43
Dettes fiscales et sociales	293 365 457,27	333 310 337,61
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 251 885,29	5 597 229,27
Autres dettes	29 997 384,53	29 529 122,70
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	303 153,20	558 731,70
DETTES	16 797 257 674,93	17 653 197 006,89
Ecarts de conversion passif	325 707 206,90	257 866 003,90
TOTAL GENERAL	28 164 504 802,01	27 267 312 534,09

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	919 844 063,03	3 384 354 043,40	4 304 198 106,43	4 430 944 836,09
Production vendue de services	153 247,23	47 626 641,12	47 779 888,35	55 949 787,83
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	919 997 310,26	3 431 980 684,52	4 351 977 994,78	4 486 894 623,92
Production stockée			-628 889,13	44 933 391,14
Production immobilisée			365 151 145,20	315 164 245,30
Subventions d'exploitation			4 704 523,87	2 827 379,05
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			111 058 650,32	94 779 226,13
Autres produits			2 710 357 385,73	2 512 949 629,64
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 542 620 810,77	7 457 548 495,18
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 602 092,06	6 328 532,45
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 367 427 337,17	3 461 014 589,79
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-6 555 023,72	-1 983 849,43
Autres achats et charges externes			2 977 391 447,60	2 776 164 964,19
Impôts, taxes et versements assimilés			41 129 692,20	36 308 894,25
Salaires et traitements			484 165 858,97	477 070 915,26
Charges sociales			257 362 380,07	270 300 061,37
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			191 037 869,21	193 724 374,56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			12 002 478,35	14 268 375,94
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			39 369 540,37	5 916 935,63
Dotations aux provisions			21 309 294,73	20 376 739,87
Autres charges			26 755 123,97	87 665 233,74
CHARGES D'EXPLOITATION			7 414 998 090,98	7 347 155 767,62
RESULTAT D'EXPLOITATION			127 622 719,79	110 392 727,56
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2 406 199 257,86	2 613 026 395,88
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			95 289 046,19	89 731 811,46
Autres intérêts et produits assimilés			6 639 823,35	9 136 972,49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			640 296 894,27	217 300 473,29
Différences positives de change			260 033 079,24	187 740 082,48
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 408 458 100,91	3 116 935 735,60
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			298 929 158,27	238 081 860,96
Intérêts et charges assimilées			716 794 472,07	724 844 196,92
Différences négatives de change			262 307 092,15	193 068 195,46
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 278 030 722,49	1 155 994 253,34
RESULTAT FINANCIER			2 130 427 378,42	1 960 941 482,26
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 258 050 098,21	2 071 334 209,82

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	61 319,48	2 482 708,17
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 097 644 399,94	1 259 737 524,97
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	113 401 833,92	23 763 212,49
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 211 107 553,34	1 285 983 445,63
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30 676 426,41	67 647 647,53
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 623 899 020,40	1 109 091 511,55
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	26 873 854,89	111 437 399,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 681 449 301,70	1 288 176 559,01
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-470 341 748,36	-2 193 113,38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4 151 105,98	3 979 475,71
Impôts sur les bénéfices	-860 892,95	-3 435 973,27
TOTAL DES PRODUITS	12 162 186 465,02	11 860 467 676,41
TOTAL DES CHARGES	10 377 768 328,20	9 791 870 082,41
BENEFICE OU PERTE	1 784 418 136,82	2 068 597 594,00

ANNEXE 2024



L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Ils présentent un total bilan de 28 164 504 802,01€ et un résultat se traduisant par un bénéfice de 1 784 418 136,32€.

SOMMAIRE

Principaux événements de l'exercice	4
Événements postérieurs à la clôture	4
Règles comptables et méthodes d'évaluation	5
1. Immobilisations incorporelles et corporelles	5
1.1. Valeurs brutes (immobilisations incorporelles et corporelles)	5
1.2. Immobilisations incorporelles	5
1.2.1. Immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	5
- Fonds de commerce : origine acquisition	6
- Accords de non-concurrence	6
1.2.2. Immobilisations incorporelles générées en interne	6
1.3. Immobilisations corporelles	6
1.4. Amortissements	6
1.4.1. Immobilisations incorporelles	6
1.4.2. Immobilisations corporelles	7
1.4.3. Dépréciation	7
2. Immobilisations financières	7
3. Stocks et en-cours « Produits »	8
4. Créances et dettes	8
5. Indemnités de fin de carrière	9
6. Médailles du travail	10
7. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat	10
7.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	10
7.2. Amortissements	11
7.3. Tableau des dépréciations	11
7.4. Immobilisations financières	12
7.5. Tableau des dépréciations	13
7.6. Tableau des stocks	13
7.7. Analyse et échéance des créances	13
7.8. Provisions pour dépréciation de l'actif	14
7.9. Produits à recevoir	14

7.10. Charges constatées d'avance	14
7.11. Ecart de conversion actif	14
7.12. Capitaux propres	15
7.13. Provisions réglementées	15
7.14. Provisions pour risques et charges	15
7.15. Analyse et échéance des dettes	17
7.16. Charges à payer	18
7.17. Produits constatés d'avance	18
7.18. Ecart de conversion passif	18
7.19. Entreprises liées	18
7.20. Ventilation du chiffre d'affaires	19
7.21. Résultat financier	19
7.22. Résultat exceptionnel	21
7.23. Transferts de charges	21
7.24. Filiales et participations	22
8. Autres éléments d'informations	23
8.1. Engagements financiers	23
8.2. Engagements de loyers	23
8.3. Opérations sur instruments financiers	23
8.4. Engagements hors bilan	23
8.5. Immobilisations en crédit-bail	24
8.6. Engagements de crédit-bail	24
8.7. Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel	24
8.8. Intégration fiscale	24
8.9. Situation fiscale latente	24
8.10. Effectif moyen et ventilation par catégorie (CDI et CDD)	25

PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

- Le 8 février 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de Uplight et Autogrid Systems à Schneider Electric USA et a procédé à la sortie des titres pour 561,9 millions d'euros.
- Le 31 mai 2024, à la suite du projet Comète, Schneider Electric Industries a acquis les filiales détenues par SEIT France pour 553,6 millions d'euros.
- Le 31 mai 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de EV Connect LLC, Charge Holdings LLC et Echo Holdco LLC à Schneider Electric Holdings Inc et a procédé à la sortie des titres pour 633,4 millions d'euros.
- Le 30 juillet 2024, Schneider Electric Industries a fait l'acquisition de 55% complémentaire de la société Planon Beheer BV pour 524,6 millions d'euros.
- Le 19 décembre 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de quatre filiales françaises à Schneider Electric France et a procédé à la sortie des titres pour 358,4 millions d'euros (Société Française Gardy, Sarel, Schneider Electric Energy France et Construction Electrique du Vivarais).
- Le 31 décembre 2024, Schneider Electric Industries a fait l'acquisition de 100% de la société Etap Automation Inc pour 471,6 millions d'euros.
- L'administration fiscale a procédé à une vérification de comptabilité portant sur les résultats imposables pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2023. Ce contrôle est toujours en cours à la clôture de l'exercice 2024.

PASSIFS EVENTUELS

Ainsi que rendu public précédemment, les Autorités judiciaires et de la concurrence françaises ont perquisitionné en septembre 2018 le siège du Groupe ainsi que certains autres sites dans le cadre d'une enquête en lien avec la vente de produits électriques réalisée par le biais d'activités de distribution commerciale en France.

Après 6 ans de procédure, l'Autorité de la concurrence a rendu le 29 octobre 2024 sa décision de sanctionner plusieurs acteurs de la distribution électrique en France, dont Schneider Electric France avec une amende de 207 millions d'euros et Schneider Electric Industries, solidairement responsable en tant que société mère, au motif que l'autonomie tarifaire de certains distributeurs du marché français aurait été limitée par Schneider Electric, ce qui est contraire aux règles de concurrence.

L'amende sera payée dans les prochains mois. Schneider Electric conteste fermement la décision rendue par l'Autorité de la concurrence et a fait appel de cette décision devant la Cour d'appel de Paris.

Parallèlement, le 7 octobre 2022, Schneider Electric a été mis en examen par un juge d'instruction, qui a exigé de Schneider Electric une garantie bancaire de 20 millions d'euros (dont la validité a maintenant expiré) et un cautionnement de 80 millions d'euros. Schneider Electric a officiellement contesté la mise en accusation et avancé de nombreux arguments de droit et de fait. La procédure est en cours.

Schneider Electric rejette toute allégation selon laquelle ses pratiques de distribution ne seraient pas conformes aux règles de la concurrence. La politique commerciale de Schneider Electric est conçue pour se conformer à toutes les réglementations. Schneider Electric a toujours coopéré avec les autorités et entend continuer à le faire.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 2 janvier 2025, Schneider Electric Industries SAS a cédé 100% des parts de sa filiale Ecoact SAS à Schneider Electric France pour un montant de 174,6 millions d'euros.

REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et l'ensemble des règlements qui ont modifié le Plan comptable général adopté par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, amendé par le règlement 2020-05 du 24 juillet 2020, et dans le respect des principes comptables généralement admis de prudence, d'indépendance des exercices, de continuité d'exploitation et de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en millions d'euros, sauf indication contraire.

La société est consolidée dans le Groupe Schneider Electric au travers de la société Schneider Electric SE situé au 35 rue Joseph Monnier 92500 Rueil Malmaison (siren 542 048 574), qui la détient à 100%. Une copie des états financiers consolidés de la société Schneider Electric SE peuvent être obtenus à l'adresse suivante pour autant qu'elle soit disponible : 35 rue Joseph Monnier 92500 Rueil Malmaison.

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

1.1. Valeurs brutes (immobilisations incorporelles et corporelles)

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat y compris les droits d'importation et taxes non remboursables ainsi que toute dépense directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée (droits d'enregistrement, coût des avantages du personnel lié à la mise en place et à la préparation, frais d'installation et montage, essais, ...).

La société utilise l'approche par composants telle que définie par le règlement ANC 2014-03. Les analyses et investigations menées par la société et le Groupe Schneider Electric ont permis de s'assurer que le découpage actuel des immobilisations respectait bien le principe que des éléments ayant des durées d'utilité différentes étaient comptabilisés séparément avec un plan d'amortissement qui leur est propre.

1.2. Immobilisations incorporelles

L'évolution du traitement comptable des malis suite au règlement n° 2015-06 de l'ANC modifie les règles comptables applicables au mali technique de fusion pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2016.

Désormais, le mali technique fait l'objet d'une affectation comptable aux actifs apportés (sous-jacents) dans des comptes spécifiques par catégories d'actifs et il est susceptible d'être amorti, déprécié et sorti de l'actif selon les mêmes modalités que les actifs sous-jacents :

Mali de fusion sur actifs incorporels

Mali de fusion sur actifs corporels

Mali de fusion sur actifs financiers

Lors de chaque cession d'actif, une reprise de ce mali est effectuée. De même, une dépréciation de ce mali est constatée dès l'apparition d'une moins-value latente entre la valeur d'inventaire et la VNC à la clôture de chaque exercice.

1.2.1. Immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti.

Les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base d'évaluations externes. Ces évaluations sont réalisées selon les méthodes

généralement admises, fondées sur les revenus futurs. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Autres actifs incorporels relevant de cette catégorie :

- Malis techniques de fusion affectés aux fonds de commerce : origine TUP, fusions ...
- Fonds de commerce : origine acquisition
- Accords de non-concurrence

1.2.2. Immobilisations incorporelles générées en interne

Les coûts de développement liés à des projets de Recherche & Développement sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles, dans la mesure où ils répondent aux critères prévus à l'article 311-3 du règlement ANC 2014-03.

Les projets concernés relèvent de la catégorie "offre nouvelle" et "renouvellement de l'offre" définie et suivie au sein du Groupe Schneider Electric.

Les coûts des projets de la catégorie "anticipation" continuent à être enregistrés en charges.

Les coûts encourus au titre de projets d'ingénierie de la qualité et de la valeur ne sont pas capitalisables.

1.3. Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses encourues qui satisfont aux critères suivants :

- le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives,
- la durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice,
- la dépense réalisée générera des avantages économiques futurs à l'entité.

Cas particulier des pièces de rechange, réparties en deux catégories selon leur utilisation et leur montant :

- de première catégorie (durée d'utilisation > 1 an) : comptabilisation en immobilisations si le montant est supérieur à 10% de celui du bien dans lequel elles s'incorporent,
- de deuxième catégorie (consommation durant l'exercice) : comptabilisation en stocks.

NB : les pièces de valeur inférieure au seuil fiscal (500€) dont la consommation s'effectue durant l'exercice sont enregistrées en charges de période.

1.4. Amortissements

1.4.1. Immobilisations incorporelles

1.4.1.1. Coûts de développement des projets de Recherche & Développement

Les durées d'utilité retenues, sauf exception, sont les suivantes :

	Durée d'utilité
Logiciels	3 ans
Matériel/electronique	5 ans
Electrotechnique	10 ans

Pour certains projets d'envergure du Groupe Schneider Electric, la durée d'utilité peut différer de celles présentées ci-dessus et fait alors l'objet d'une validation par la Direction Financière Groupe.

A noter que le projet Bridge Core System est amorti sur 9 ans en fonction du nombre d'utilisateurs et de la durée de vie prévisionnelle de l'immobilisation.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Il a été décidé par le Groupe Schneider Electric, à compter du 1^{er} janvier 2012, de revoir la durée d'amortissement fiscal des projets de R&D électromécaniques et de l'aligner sur la durée d'amortissement comptable, soit 10 ans.

1.4.1.2. Fonds de commerce

Le fonds de commerce Merlin Gerin fait l'objet d'un amortissement sur 40 ans.

Les fonds de commerce Telemecanique et Schneider Automation ne font pas l'objet d'un amortissement. La société considère que ces fonds commerciaux qu'elle contrôle ont une durée d'utilisation qui n'est pas limitée dans le temps. En effet, il n'existe pas de limitation d'ordre juridique, économique ou technique à l'exercice de l'activité de la société auprès de ses clients récurrents.

A chaque clôture, la société réalise un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces fonds commerciaux est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci.

Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

1.4.2. Immobilisations corporelles

Les taux sont ceux préconisés par le Groupe Schneider Electric, et découlent des durées d'utilisation suivantes :

– terrains (aménagements)	10 ans
– constructions (sur sol propre)	40 ans *
– installations techniques et matériels industriels	de 3 à 20 ans
– outillages et matériels de transport	de 3 à 5 ans
– autres	de 4 à 10 ans

** à compter du 01/10/2001 (25 ans auparavant)*

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

Pièces de rechange

La durée d'amortissement des pièces de rechange comptabilisées en immobilisations est la durée de vie probable de l'organe qu'elles sont destinées à remplacer. Elle peut de ce fait être inférieure à celle de l'immobilisation si l'usure de la pièce intervient avant celle de la machine dans laquelle elle s'incorpore.

1.4.3. Dépréciation

A chaque clôture et à chaque situation intermédiaire, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation, la valeur d'usage de l'actif étant déterminée par les flux de trésorerie actualisés.

NB : La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

2. Immobilisations financières

Les titres de participations sont enregistrés au coût d'acquisition, augmenté des coûts directement rattachables.

Des provisions pour dépréciation peuvent être constituées si la valeur comptable est supérieure à la valeur d'utilité estimée en fin d'exercice. Cette estimation est déterminée principalement par référence à la situation nette comptable de la participation.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation (sur la base d'un dividende normatif actualisé et si besoin d'un test fondé sur les flux de trésorerie actualisés) est réalisé permettant l'appréciation de la comptabilisation d'une provision ou l'ajustement des provisions constituées.

Pour les participations les plus récentes, les valeurs de fonds de commerce acquis entrent également dans cette analyse.

3. Stocks et en-cours « Produits »

Les stocks et travaux en cours sont valorisés de la manière suivante :

Le coût d'acquisition des matières premières, approvisionnements et marchandises correspond au prix d'achat augmenté des frais accessoires d'achat.

Le coût des travaux en cours, produits finis et semi-finis, comprend les coûts d'acquisition des matières et de la main d'œuvre directe, les coûts de sous-traitance, l'ensemble des frais généraux de production sur la base de la capacité normale de production.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée (coût d'acquisition pour les matières premières, autres approvisionnements et pièces détachées, ou coût de production pour les en-cours et produits finis) ou de leur valeur réalisable nette estimée.

Le coût historique des stocks et en-cours est évalué selon la méthode du coûts standard valorisé auquel s'ajoute le mark-up défini par la politique groupe de prix de transfert.

La valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé net des coûts restant à encourir pour l'achèvement des produits et/ou la réalisation de la vente.

Des provisions pour dépréciations sont constituées :

- lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient,
- en fonction de la valeur économique des stocks compte tenu de leur obsolescence technique ou commerciale et des risques liés à leur faible rotation.

Les revenus des contrats à long terme sont comptabilisés en utilisant la méthode du pourcentage à l'avancement, déterminé soit en pourcentage des coûts encourus par rapport aux coûts totaux estimés à terminaison, soit selon les étapes techniques définies au contrat, et, en particulier, les phases essentielles de performance (preuve de l'installation ou livraison des équipements).

Lorsque les contrats comportent des clauses de performance en faveur du groupe, celles-ci sont reconnues à l'avancement du contrat et provisionnées si les objectifs ne sont pas atteints. Les pertes à terminaison probables sont provisionnées. La valeur des travaux en cours comporte les coûts directs et indirects liés à l'exécution des contrats.

4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Le risque de change porté par Schneider Electric Industries SAS est géré de manière centralisée au niveau de Boissière Finance SNC.

Le groupe Schneider Electric organise une politique de couverture du risque de change (« Fair Value Natural Hedge », ci-après « FVNH ») visant à gérer de manière globale les actifs et passifs monétaires en devises inscrits au bilan des filiales (sauf pour les prêts et emprunts faisant l'objet le cas échéant d'une couverture de change spécifique).

Les actifs et passifs monétaires inclus dans la position de FVNH de Schneider Electric Industries SAS (factures clients, factures fournisseurs, banques, comptes courants) sont consolidés et équilibrés de manière quotidienne au travers d'opérations de change spot réalisées en comptes courants avec Boissière Finance SNC. Les gains et les pertes de change liés à la revalorisation au cours fixing BCE de clôture des actifs et passifs monétaires en devises se compensent au sein de la position de change.

Le risque de change sur les commandes clients est couvert par Schneider Electric Industries SAS par la mise en place de dérivés de change à terme avec Boissière Finance SNC dont la maturité est alignée avec la date de facturation. Les pertes et gains liés à ces dérivés, y compris report / déport, sont comptabilisés au niveau du résultat d'exploitation au moment de la facturation. Les créances et dettes issues de ces commandes clients sont ensuite intégrées dans la position de FVNH.

Les prêts et emprunts sont revalorisés au bilan au cours fixing BCE de clôture en contrepartie des postes « Ecart de conversion actif » ou « Ecart de conversion passif ». Les dérivés de change en couverture des opérations de financement sont également revalorisés au bilan en contrepartie des postes d'écarts de conversion. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour risque de change appréciée devise par devise.

Provision pour créances douteuses

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes sont fondées sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes spécifiques ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent. Lorsque la certitude est acquise qu'une créance douteuse ne sera pas récupérée, elle est, ainsi que sa provision constituée, annulée par le compte de résultat.

5. Indemnités de fin de carrière

A son départ à la retraite, le personnel de la société perçoit des indemnités de fin de carrière et une rente supplémentaire au titre d'un régime à prestations définies (Article 39), selon les règles définies dans la convention collective et l'accord d'entreprise.

Pour l'évaluation de ces régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés à la clôture selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

Le montant comptabilisé au bilan correspond au montant actualisé de l'obligation, diminué du coût des services passés non comptabilisés et net des actifs du régime utilisables pour couvrir l'obligation.

Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques (changement dans le taux d'actualisation, augmentation annuelle des salaires, rendement des actifs, durée d'activité, etc...) sont amortis via la méthode dite du "corridor". Cette méthode consiste à amortir en résultat les écarts actuariels sur la durée résiduelle moyenne probable d'activité des salariés, pour autant qu'ils excèdent un certain seuil (> 10% de l'engagement).

La société a appliqué la recommandation de l'Autorité des Normes comptables n°2013-02 du 7 novembre 2013, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

La recommandation ANC 2013-02, modifiée le 05 novembre 2021, introduit un nouveau choix de méthode relatif à la répartition des droits à prestations pour certains régimes à prestations définies. Cette mise à jour fait suite à une décision de l'IFRIC publié le 24 mai 2021 sur cette même thématique.

L'ANC laisse le choix aux sociétés de continuer à appliquer la méthode historiquement retenue ou de s'aligner sur la nouvelle méthodologie précisée par l'IFRIC.

La société a choisi de s'aligner sur la méthodologie IFRIC. Cette décision affecte la méthode de provisionnement des engagements de l'entité relatifs aux indemnités de fin de carrière en France.

Des explications sur les modalités de calcul de cette provision et notamment sur les hypothèses actuarielles retenues figurent dans la rubrique 7. 14 – Provisions pour risques et charges.

6. Médailles du travail

La médaille d'honneur du travail donne lieu au versement d'une prime liée à l'ancienneté du salarié. Le montant est fixé par la convention collective de la société.

L'engagement correspondant donne lieu à une évaluation actuarielle et à la comptabilisation d'une provision.

Des informations complémentaires relatives aux modalités de calcul de cette provision et notamment les principales hypothèses actuarielles retenues, figurent dans la rubrique provisions.

7. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

7.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

	01/01/2024	Augmentations		Reclassement	Diminutions		31/12/2024
		Ordinaires	Apports fusion		Ordinaires	Apports fusion	
INCORPORELLES	3 654,1	304,5	0,0	(12,2)	(10,1)	0,0	3 936,3
Frais de recherche et développement	2 144,8			190,3			2 335,1
Concessions, brevets, droits similaires	734,0			47,4	(4,2)		777,2
Fonds commercial	322,4						322,4
Autres	11,9						11,9
Immobilisations en cours	441,2	304,5		(250,0)	(6,0)		489,7
CORPORELLES	384,8	63,3	0,0	12,2	(25,0)	0,0	435,2
Terrains	7,7						7,7
Constructions	190,5	1,0		2,1	(1,0)		192,6
Installations techniques, matériel et outillage	103,4			9,1	(0,9)		111,6
Autres	29,0	1,5		2,3	(7,6)		25,1
Immobilisations en cours	54,3	60,7		(1,4)	(15,5)		98,3
AVANCES ET ACOMPTES	8,0	5,3					13,3
TOTAL GENERAL	4 046,9	367,8	0,0	(0,1)	(35,2)	0,0	4 384,8

Le fonds commercial brut de 322,4 comprend essentiellement :

- 89,3 de fonds de commerce Merlin Gerin,
- 199,1 de fonds de commerce Telemecanique,
- 0,2 de fonds de commerce Schneider Automation,
- 32,2 de reliquat de mali technique suite aux opérations de
 - de fusion avec Schneider Automation SAS et MG Alpes,
 - de transmission universelle du patrimoine de la société Yris

Schneider Automation SAS	11,8
Fonds de commerce	11,8
MG Alpes	18,0
Fonds de commerce	18,0
YRIS	2,4
Fonds de commerce	2,4
TOTAL GENERAL	32,2

Les autres immobilisations incorporelles d'un montant brut de 501,7 sont composées principalement

- Des en-cours logiciels et R&D pour 490,2
- De 11,5 de mali technique suite aux opérations :

De fusion avec Schneider Automation SAS, MG alpes et Rectiphase

L'affectation du mali technique se décompose comme suit :

Schneider Automation SAS	5,2
Propriété Industrielle	5,2
MG Alpes	3,2
Propriété Industrielle	3,2
Rectiphase	3,1
Propriété industrielle	3,1
TOTAL GENERAL	11,5

7.2. Amortissements

	01/01/2024	Dotations de l'exercice		Reclassement	Diminutions		31/12/2024
		Linéaire	Apports fusion		Elements sortis	Apport fusion	
INCORPORELLES	2 359,8	186,6	0,0	0,0	(3,0)	0,0	2 543,4
Frais de recherche et développement	1 634,5	143,3					1 777,8
Concessions, brevets, droits similaires	639,2	41,3			(0,2)		680,3
Fonds commercial	74,4	2,1					76,5
Autres	11,7				(2,9)		8,7
Immobilisations en cours	0,0						0,0
CORPORELLES	199,5	15,8	0,0	0,0	(9,5)	0,0	0,0
Terrains	0,0						0,0
Constructions	90,8	7,4			(1,0)		97,2
Installations techniques, matériel et outillage	84,8	4,7			(0,9)		88,5
Autres	23,9	3,8			(7,5)		20,2
Immobilisations en cours	0,0						0,0
TOTAL GENERAL	2 559,3	202,5	0,0	0,0	(12,5)	0,0	2 543,4

Les dotations aux amortissements incluses dans le compte de résultat se décomposent en dotation d'exploitation pour 191,0 et en dotation exceptionnelle pour 5,5 dont 2,0 de dotation aux amortissements dérogatoires.

7.3. Tableau des dépréciations

	01/01/2024	Dotations de l'exercice		Reclassement	Reprises de l'exercice		31/12/2024
		Dotations	Apports fusion		Reprises	Apport fusion	
INCORPORELLES	31,0	10,8	0,0	0,0	(9,3)	0,0	32,5
Frais de recherche et développement	26,4	2,4		5,0	(9,3)		24,5
Concessions, brevets, droits similaires	1,5						1,5
Fonds commercial	0,0						0,0
Autres	3,1						3,1
Immobilisations en cours	0,0	8,4		(5,0)			3,4
CORPORELLES	(0,0)	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2
Terrains	0,0						0,0
Constructions	0,0						0,0
Installations techniques, matériel et outillage	(0,0)						(0,0)
Autres	0,0						0,0
Immobilisations en cours	0,0	1,2					1,2
TOTAL GENERAL	31,0	12,0	0,0	0,0	(9,3)	0,0	33,7

Les dotations des dépréciations de Frais de Recherche et Développement de 2,4 concernent le projet Optimus (Energy Management).

Les dotations des dépréciations d'immobilisation d'en cours de 9,6 concernent les projets Fusion P5 pour 5 ; Nemo pour 3,4, Evlink pour 1 et Powertag pour 0,3.

Les reprises des dépréciations de Frais de Recherche et Développement de 9,3 concernent essentiellement le projet Fusion pour 3,1, le projet Aladdin pour 1,9, et Jarrah pour 1,2.

7.4. Immobilisations financières

	01/01/2024	Augmentations		Reclassement	Diminutions		31/12/2024
		Ordinaires	Apports fusion		Ordinaires	Apports fusion	
Participations	22 695,3	1 137,1	553,6		(1 585,3)	(113,5)	22 687,2
Créances rattachées à des participations	1 369,0	926,3			(68,4)		2 226,9
Autres titres immobilisés	93,7	41,4			(1,7)		133,4
Prets	10,2	0,6			0,0		10,8
Autres immobilisations financières	899,3	237,8			(535,8)		601,3
TOTAL GENERAL	25 067,6	2 343,2	553,6	0,0	(2 191,2)	(113,5)	25 659,7

Les principales augmentations sur les titres de participation sont les suivantes :

- Le 31 mai 2024, à la suite du projet Comète, Schneider Electric Industries a acquis les filiales détenues par SEIT France pour 553,6.
- Le 30 juillet 2024, Schneider Electric Industries a fait l'acquisition de 55% complémentaire de la société Planon Beheer BV pour 524,6.
- Le 31 décembre 2024, Schneider Electric Industries a fait l'acquisition de 100% de la société Etap Automation Inc pour 471,6.

Les principales diminutions sur les titres de participation sont les suivantes :

- Le 8 février 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de Uplight et Autogrid Systems à Schneider Electric USA et a procédé à la sortie des titres pour 561,9.
- Le 31 mai 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de EV Connect LLC, Charge Holdings LLC et Echo Holdco LLC à Schneider Electric Holdings Inc et a procédé à la sortie des titres pour 633,4.
- Le 19 décembre 2024, Schneider Electric Industries a cédé 100% de ses parts de quatres filiales françaises à Schneider Electric France et a procédé à la sortie des titres pour 358,4 (Société Française Gardy, Sarel, Schneider Electric Energy France et Construction Electrique du Vivarais).

Les principales variations sur les créances rattachées s'expliquent comme suit :

- L'augmentation est liée au nouveau prêt avec SEHI pour 756,9 et à la réévaluation pour 81,2 dont 6,8 sur la revalorisation du prêt avec Singapour suite au changement de maturité.

Les autres immobilisations financières de 601,3 sont composées des malis techniques ayant des titres de participation comme sous-jacents pour 479,9 et de dépôts fournisseurs pour 120,9.

Schneider Electric IT France	18,8 *
Titres de participation	18,8
Schneider Electric Holding Europe	461,2 * *
Titres de participation	461,2
TOTAL GENERAL	480,0

* Dont 18,8 de mali technique de Schneider Electric IT France lié à la transmission universelle de patrimoine en 2024, l'ancien mali technique Schneider Electric IT France a été soldé lors de cette opération pour -343.

** Dont 345 de mali technique de Ateliers de Construction Electriques de Grenoble « ACEG » apporté lors de la transmission universelle de patrimoine de Schneider Electric Holding Europe en 2014 et le solde du mali Schneider Electric Holding Europe pour 116,2.

7.5. Tableau des dépréciations

	01/01/2024	Dotations de l'exercice		Reclassement	Reprises de l'exercice		31/12/2024
		Dotations	Apports fusion		Reprises	Apport fusion	
Participations	1 747,8	291,4	10,0		(637,6)	(18,6)	1 393,0
Créances rattachées à des participations	(0,0)						(0,0)
Autres titres immobilisés	6,8	3,3			(2,7)		7,4
Prets	0,0						0,0
Autres immobilisations financières	371,1						371,1
TOTAL GENERAL	2 125,8	294,7	10,0	0,0	(640,3)	(18,6)	1 771,6

Les dotations pour dépréciation des titres de 301,3 concernent principalement Schneider Electric Energy Management Software France pour 205,9, Schneider Electric Solar France pour 65, Société d'Application et d'Ingénierie Industrielle et Informatique pour 19,1.

Les reprises pour dépréciation des titres de 656,1 concernent principalement Schneider Electric Energy France pour 258,6, Uplight pour 116, Schneider Electric Espana pour 112,3, Autogrid System pour 42,8, Sarel pour 25,2 et Marisio pour 23,3.

7.6. Tableau des stocks

	31/12/2024	31/12/2023
Matières premières	7,6	14,7
Autres approvisionnements	2,1	1,2
En-cours de production de biens et services		0,3
Produits	281,8	267,7
Marchandises	0,7	1,0
TOTAL GENERAL	292,2	284,9

7.7. Analyse et échéance des créances

	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Actif immobilisé	259,0	1 734,2	365,9
Actif circulant	2 325,9		
TOTAL GENERAL	2 584,8	1 734,2	365,9

L'actif immobilisé est principalement constitué :

- des créances rattachées à des participations pour 2 226,9
- des prêts pour 10,8
- de dépôts fournisseurs pour 120,9

7.8. Provisions pour dépréciation de l'actif

	01/01/2024	Dotations	Reprises	Apport entrant	Apport sortant	31/12/2024
Stocks et en cours	38,1	37,1	(46,1)			29,1
Créances clients et comptes rattachés	7,9	2,2	(1,9)			8,2
Autres créances	0,0					0,0
TOTAL GENERAL	46,1	39,3	(48,0)	0,0	0,0	37,4

7.9. Produits à recevoir

	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations	29,4	12,7
Autres immobilisations financières	1,3	1,1
Créances d'exploitation	244,6	395,6
Autres créances	18,3	11,8
TOTAL GENERAL	293,7	421,2

7.10. Charges constatées d'avance

	31/12/2024	31/12/2023
Charges d'exploitation	202,0	109,9

Les charges constatées d'avances incluent notamment une charge constatée d'avance de 20,7 au titre de la refacturation des plans d'actions gratuites futurs refacturés à Schneider Electric Industries SAS.

7.11. Ecart de conversion actif

	31/12/2024	31/12/2023
Diminution des créances	71,1	78,3
Augmentation des dettes	10,5	21,3
ECA sur dérivés		
TOTAL GENERAL	81,6	99,6

Cf. Paragraphe 4. Créances et Dettes.

7.12. Capitaux propres

En M€	Capital	Prime d'émission	Reserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au début de l'exercice	928,3	4 039,8	92,8	4,3	1 826,5	2 068,6	21,7	8 981,9
Dotation report à nouveau	0,0				2 068,6	(2 068,6)		0,0
Distribution de dividendes	0,0					0,0		0,0
Résultat de l'exercice						1 784,4		1 784,4
Amortissement dérogatoire							(1,4)	(1,4)
Capitaux propres à la fin de l'exercice	928,3	4 039,8	92,8	4,3	3 895,0	1 784,4	20,2	10 764,9

Suite à la décision de l'associé unique du 3 mai 2024 le report à nouveau a été mouvementé pour 2 068 597 594€

Au 31 décembre, le capital social entièrement libéré s'élève à 928 298 512€, divisé en 58 018 657 actions d'une valeur nominale de 16€, détenu à 100% par Schneider Electric SE.

7.13. Provisions réglementées

	01/01/2024	Dotations	Reprises	Apport entrant	31/12/2024
Amortissements dérogatoires dégressifs	6,0	2,0	(0,6)		7,4
Autres provisions réglementées	15,7	3,5	(7,1)	0,7	12,8
TOTAL GENERAL	21,7	5,5	(7,7)	0,7	20,2

Les autres provisions réglementées concernent les amortissements des frais d'acquisitions sur titres de participation sur une durée de 5 ans.

7.14. Provisions pour risques et charges

	01/01/2024	Augmentations	Diminutions		Apport entrant	Virement de poste à poste	31/12/2024
			Avec objet	Sans objet			
PROVISIONS POUR RISQUES	282,7	21,4	(113,5)	(6,2)	(4,0)	0,0	180,4
Provisions pour litiges	1,5	0,7	(0,2)				2,0
Provision pour garantie clients	1,9	1,3	(0,7)				2,5
Provisions pour pertes de changes	12,0		(1,2)				10,8
Provisions pour pertes sur contrat	0,0	0,2					0,2
Provisions pour risques techniques	53,4	10,0	(18,7)	(6,2)			38,4
Provisions pour risques financiers	210,1	5,1	(90,3)		(4,0)		120,9
Provision pour risque social	1,6	0,6	(0,0)				2,2
Autre provisions pour risques	2,2	3,5	(2,3)				3,4
PROVISIONS POUR CHARGES	86,9	21,6	(15,2)	(2,4)	0,0	0,0	91,0
Provisions pour pensions et obligations	78,8	12,2	(8,2)				82,9
Provisions pour médailles du travail	2,7	0,3	(0,2)				2,8
Provisions pour risques environnement	1,0						1,0
Provisions pour restructuration	4,5	9,1	(6,8)	(2,4)			4,4
TOTAL GENERAL	369,6	43,0	(128,7)	(8,6)	(4,0)	0,0	271,4

Méthodes d'évaluation des provisions pour risques et charges

- Provisions pour risques techniques : elles couvrent des risques sur les produits défectueux et les coûts liés aux campagnes de remplacement de produits clairement identifiés.
- Provisions pour garantie clients : méthode statistique retenue par le Groupe Schneider Electric sur la base d'un calcul par ligne de produits avec historique des coûts relatifs à deux années de C.A. minimum.
- Provisions pour perte de changes : les provisions pour perte de change sont calculées tels qu'indiqué dans les notes 1.4.
- Provisions pour perte sur contrat : elles couvrent les pertes identifiées sur les contrats.
- Provisions pour risques financiers : elles couvrent les risques des filiales dont la situation nette est négative.

Les mouvements de l'exercice concernent principalement Schneider Electric Solar France pour - 82,5, Marisio pour -7,3, SE2006A pour -3,9 et Schneider Electric Asia Pacific Limited pour +2,8.

- Autres provisions pour risques : ces provisions couvrent des risques Urssaf pour 3,3M€ et un risque fiscal pour 0,1M€
- Provisions pour restructuration : dans le cadre défini par le Groupe Schneider Electric et les règles comptables (CNC avis 2000-01), ces provisions sont déterminées en fonction du plan de restructuration élaboré par l'entité et validé par le Groupe Schneider Electric.

Les provisions prennent en compte :

- Les secteurs ou sites affectés,
 - La localisation, la fonction et le nombre approximatif de salariés concernés,
 - Les dépenses qui seront engagées (salaires, congés payés, indemnités conventionnelles de licenciement, ...),
 - La date de mise en œuvre.
- Indemnités de fin de carrière

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnité de fin de carrière au 31.12.2024 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 3,40 %
- Taux de revalorisation des salaires appliqué sur les années de travail restant à courir jusqu'à la retraite : Cadres 3,5 % - Non Cadres 2,40 %
- Taux de charges sociales de 49,50 %
- Application de la table de mortalité : INSEE 2020-2022 H – INSEE 2020-2022 F
- Turn-over : déterminé d'après les mouvements de personnel lissés sur les 4 dernières années, hors éléments exceptionnels (restructuration, licenciements) et départs naturels (décès, retraite). Il est différencié par tranches d'âge et par catégorie de population cadres/non cadres.

La provision pour indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2024 se décompose de la façon suivante :

	01/01/2024	Coût 2024 - Exploitation	Coût 2024 - Financier	Variation actuarielle	Paielements	Autres	31/12/2024
Valeur actualisée de l'obligation	166,1	5,8	5,1	(5,1)	(8,2)		163,7
Valeur des placements	(34,1)		(1,0)	5,1			(30,0)
Modifications de régime	(10,1)						(10,1)
Ecart actuariels	(43,1)			2,3			(40,8)
Provision	78,8	5,8	4,1	2,3	-8,2	0,0	82,9 *

*La provision constituée de 82,9 est composée d'une provision pour charge du dispositif de fin de carrière de 84,3 et d'une provision pour charge des retraites supplémentaires des dirigeants français de (1,4).

– Médailles du travail

La médaille d'honneur du travail donne lieu au versement d'une prime liée à l'ancienneté du salarié. Le montant est fixé par la convention collective de la société.

Les éléments retenus pour déterminer la provision sont les suivants :

- Fichier des salariés présents au 31 décembre
- Barème des droits à prime : convention SEI
- Taux d'actualisation 3,20 %
- Application de la table de mortalité : INSEE 2020-2022 H – INSEE 2020-2022 F
- Turn-over : différenciation cadres / non cadres. Prise en compte des éléments retenus pour le calcul des IFC

	01/01/2024	Coût 2024 - Exploitation	Coût 2024 - Financier	Variation actuarielle	Changements de régime	Paielements	Autres	31/12/2024
Valeur actualisée de l'obligation	2,7	0,1	0,1	0,1		(0,2)		2,8
Modifications de régime	0,0							0,0
Ecart actuariels	0,0							0,0
Provision	2,7	0,1	0,1	0,1	0,0	(0,2)	0,0	2,8

7.15. Analyse et échéance des dettes

	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes financières	14 404,4		
Dettes d'exploitations et produits constatés d'avance	2 392,9		
TOTAL GENERAL	16 797,3	0,0	0,0

Les dettes financières totales sont principalement constituées :

- du compte courant Boissière Finance SNC pour 11 875,2
- de l'emprunt souscrit auprès de Schneider Electric SE pour 2 529,0.

7.16. Charges à payer

	31/12/2024	31/12/2023
Dettes financières	29,0	32,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733,7	882,0
Dettes sociales	260,5	251,9
Dettes fiscales	0,6	0,3
Autres dettes	0,2	1,8
TOTAL GENERAL	1 024,1	1 168,5

7.17. Produits constatés d'avance

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation	0,3	0,6

7.18. Ecart de conversion passif

	31/12/2024	31/12/2023
Augmentation des créances	-	-
Diminution des dettes	218,2	150,4
ECP sur dérivés	107,5	107,5
TOTAL GENERAL	325,7	257,9

Cf. Paragraphe 4. Créances et dettes.

7.19. Entreprises liées

Notion d'entreprises liées : une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidé. Sont considérées comme intégrées globalement les entreprises dont la société mère a le contrôle exclusif (art L.233-18 Code de Commerce).

La quote-part des comptes de bilan et de résultat, concernant ces sociétés, est la suivante :

	31/12/2024	31/12/2023
Participations nettes	21 294,2	20 947,5
Créances rattachées à des participations	2 226,9	1 369,0
Autres titres immobilisés	7,7	6,4
Autres immobilisations financières	479,9	821,9
Créances clients, comptes rattachés et autres créances	1 743,6	1 967,0
Emprunts et dettes financières	14 404,2	15 447,4
Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes	1 746,9	1 500,2
Charges	6 039,9	6 162,5
Produits	9 573,8	9 733,1

Pour les postes hors immobilisations financières, les informations présentées concernent les entreprises liées consolidées par le Groupe Schneider Electric.

Les comptes de notre société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes du Groupe Schneider Electric.

7.20. Ventilation du chiffre d'affaires

	31/12/2024	31/12/2023
France	920,0	932,0
Exportation directe et indirecte	3 432,0	3 554,9
TOTAL GENERAL	4 352,0	4 486,9

7.21. Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS FINANCIERS	3 408,4	3 116,9
Dividendes recus et autres produits de participation	2 501,5	2 702,8
Intérêts et produits assimilés	6,6	9,1
Reprise provisions et dépréciations des titres de participations	637,6	213,3
Autres reprises de provisions financières	2,7	4,0
Différences positives de change	260,0	187,7
CHARGES FINANCIERES	(1 278,0)	(1 156,0)
Dotations provisions dépréciation des titres de participation	(294,7)	(231,9)
Autres dotations aux provisions financières	(4,2)	(6,1)
Intérêts et charges assimilés	(716,8)	(724,8)
Différences négatives de change	(262,3)	(193,1)
RESULTAT FINANCIER	2 130,4	1 960,9

Produits financiers

Les dividendes reçus et autres produits de participation varient de -201,3.

cette variation s'explique par une diminution des dividendes de Schneider Electric Holdings Inc pour -345, Schneider Electric Danmark A/S pour -100, Schneider Electric Services International pour -35 et une augmentation des dividendes de Schneider Electric France pour +129, Schneider Electric China Investment Company pour +98 et Schneider Electric South East Asia pour +54.

Et en parallèle les revenus des créances mobilières augmentent de +5,6M€ dûs principalement à l'augmentation des intérêts sur les obligations convertibles Uplight.

L'augmentation des reprises provisions et dépréciations des titres de participation de +424,3 concernent principalement les filiales Schneider Electric Energy France pour +258,6, Uplight pour 116, Schneider Electric Espana pour +112,3.

Les autres reprises de provisions financières de +2,7 concernent principalement les fonds Aster II pour +1,2 et Livelihoods pour +0,9.

La quote part du résultat Boissière augmente de 3,4.

Les principaux dividendes reçus par Schneider Electric Industries en 2024 sont présentés nets de prélèvements à la source et se décomposent comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
SCHNEIDER ELECTRIC CHINA INVESTMENT COMPANY LTD	758	660	98
SCHNEIDER ELECTRIC HOLDINGS Inc	472	817 -	345
SCHNEIDER ELECTRIC SOUTH EAST ASIA Pte Ltd	293	239	54
SCHNEIDER ELECTRIC France	129	0	129
FELLER AG	57	65 -	8
SCHNEIDER ELECTRIC ITALIA	57	34	23
SCHNEIDER ELECTRIC DANMARK A/S	53	154 -	100
SCHNEIDER ELECTRIC SERVICES INTERNATIONAL	52	87 -	35
SCHNEIDER ELECTRIC JAPAN HOLDING Ltd	49	49	1
SCHNEIDER ELECTRIC AUSTRALIA HOLDINGS Pty Ltd	36	31	6
UNIFLAIR	21	0	21
SCHNEIDER THAILAND	20	0	20
DELIXY ELECTRIC Ltd	18	18 -	0
PT SCHNEIDER ELECTRIC MANUF. BATAM	17	16	2
SCHNEIDER ELECTRIC POLSKA	13	0	13

Charges financières

Les dotations pour dépréciation des titres et fonds pour -294,7 concernent principalement Schneider Electric Energy Management Software France pour -205,9, Schneider Electric Solar France pour -65 et Société d'Application et d'Ingénierie Industrielle et Informatique pour -19,1.

Les autres dotations aux provisions financières pour -4,2 concernent la provision pour risque de change pour +1,2 et les médailles du travail, IFC, ICDR pour -5,2.

Les intérêts et charges assimilés sont essentiellement constitués des intérêts Boissière pour 565,3, des intérêts dûs sur l'emprunt SESE pour 119,8 qui ont augmenté de 13,7 ainsi que du swap de taux SEHI qui s'est terminé en 2024 générant une diminution de -22,5.

7.22. Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	(30,6)	(65,2)
Subventions accordées, reçues	(8,6)	(25,6)
Coût de restructuration	(22,0)	(27,0)
Rappel et dégrevements d'impôts		
Autres	0,1	(12,6)
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION EN CAPITAL	(526,3)	150,6
+/- valeur sur cessions d'immo, corporelles et incorporelles	(22,8)	256,6
+/- valeur sur cessions de titres	(503,5)	(105,9)
DOTATIONS ET REPRISES SUR CHARGES EXCEPTIONNELLES	86,5	(87,7)
Provisions réglementées	(1,4)	0,7
Provisions pour risques vis-à-vis des filiales	85,2	(89,8)
Provisions pour dépréciation mali technique	0,0	7,9
Provisions pour restructuration	0,1	0,8
Autres	2,6	(7,1)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(470,3)	(2,2)

Les coûts de restructurations de -22 concernent principalement des initiatives d'efficacité et de simplification du Groupe, ainsi que les coûts liés aux objectifs d'harmonisation des solutions et logiciels du groupe.

Les provisions réglementées concernent principalement les amortissements dérogatoires.

Les provisions pour risques concernent principalement les filiales Schneider Electric Solar France pour +82,5, Marisio pour +7,3 et Schneider Electric Asia Pacific Limited pour -2,8.

L'impact des plus ou moins values sur cession de titres s'explique principalement par la vente des cinq filiales américaines Uplight, Autogrid Systems, EV Connect LLC, Charge Holdings LLC et Echo Holdco LLC ayant généré une moins value de -271, ainsi que des quatres filiales françaises Sarel, CEV, SFGardy et SEEF à Schneider Electric France ayant généré une moins value de -239,6.

7.23. Transferts de charges

	31/12/2024	31/12/2023
Transfert de charges en charges de restructuring	22,0	27,0
Autres transferts de charges	7,3	11,9
TOTAL GENERAL	29,3	38,9

7.24. Filiales et participations

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'Affaires du dernier exercice écoulé	Bénéfice net (ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
I-RENSEIGNEMENTS DETAILLES											
A) FILIALES (plus de 50% du capital détenu)				22 512,3	21 143,5	2 079,3	153,8			2 128,5	
Schneider Electric FZE Dubai	42,8	-4,4	100%	145,7	91,7			290,1	0,3	0,0	
Schneider Electric Argentine SA	44,1	35,1	99%	53,5	24,8			301,0	69,5	0	
Schneider Electric Power Drives Gmbh	7,0	5,2	100%	21,6	13,1			54,2	1,6	2,4	
Schneider Electric Australia Holdings Pty Ltd	657,4	21,5	100%	435,9	435,9			0,0	-1,4	36,4	
SE NV/SA Belgique	1,5	-12,1	100%	11,0	11,0			262,8	-1,4	0,0	
Schneider Electric Services International	1 947,7	139,0	100%	2 005,8	2 005,8			0,0	49,2	51,7	
SEE Belgique	7,5	-4,0	100%	27,2	3,0			0,0	0,1	0	
Schneider Electric Brasil Ltda	6,6	89,9	100%	272,1	82,7			325,5	37,8	10,9	
Steck DA Amazonia Industria Eletrica LTDA (BR21)	40,4	-20,5	100%	70,1	47,6			15,3	2,3	1,2	
Schneider Electric Suisse SA (SCHWEIZ)	1,2	5,4	100%	27,8	27,8			146,8	2,1	5,2	
Feller AG (Suisse)	5,2	81,9	84%	76,5	76,5			224,7	75,6	57,2	
Schneider Electric Chile SA	12,7	17,0	100%	17,2	1,3			108,8	6,6	6,0	
Schneider Electric China Investment Company Ltd	45,4	751,2	100%	25,6	25,6			2 851,7	693,1	758,1	
Delixy Electric (2)	80,1	608,4	50%	156,7	156,7			1 193,3	100,8	30,5	
Schneider Electric de Colombia	14,0	11,7	100%	28,7	10,1			146,3	8,5	8,8	
Schneider Electric AS (Rep.Tchéque)	15,3	4,8	98%	9,6	9,6			110,9	1,7	2,3	
Schneider Electric Holding Germany Gmbh	8,0	91,3	100%	319,4	266,7			0,0	36,7	0,0	
SE Investment AG	1,0	970,3	100%	1 000,1	1 000,1			0,0	-17,1	0	
SE Danmark	15,4	414,8	100%	924,4	924,4			345,8	37,0	53,1	
Schneider Electric Egypt Sae	9,6	28,8	92%	28,2	28,2			199,6	27,6	6,7	
SE SPAIN	12,4	282,5	100%	943,8	575,9			1 040,0	42,1	0,0	
VAMP OY	0,3	4,0	100%	21,5	4,0			13,6	2,1	0,0	
Schneider Electric France (SEF)	385,2	35,1	100%	442,4	442,4		36,7	3 276,3	-36,2	129,3	
Schneider Electric International	0,7	5,2	100%	18,1	5,0			186,9	5,2	2,6	
Schneider Toshiba Inverter SAS	25,4	17,8	60%	15,2	15,2			0,6	15,8	9,0	
SA3I	1,0	0,8	100%	23,0	0,0			22,3	1,5	0	
Schneider Electric Solar France	0,0	11,1	100%	65,0	0,0			2,0	9,9	0	
Schneider Electric Energy Management Software France (SEEMS France)	12,3	7,3	100%	311,9	106,1			0,0	3,9	0	
EcoAct	1,6	13,3	100%	174,6	174,6			28,6	-4,1	0	
NEW RECTIPHASE SAS (SE 2007 C)	18,9	-13,9	100%	33,5	4,9			0,0	0,9	0,0	
SE UK	89,4	-57,4	100%	103,7	103,7			0,0	3,1	0,0	
SAMOS Acquisition Company Ltd	1,0	5 389,8	100%	4 128,6	4 128,6			0,0	-147,7	0	
ASCOT	4 630,2	(5,0)	100%	4 647,4	4 647,4			0,0	(27,6)	0	
Schneider Electric AEBE (Grèce)	0,2	7,5	100%	14,2	14,2			86,5	1,4	0,0	
Schneider Electric IT Hong Kong	0,0	45,3	100%	49,4	48,2			56,0	20,0	13,0	
Clipsal Asia Holding Ltd	109,5	23,0	100%	98,0	98,0			0,0	3,7	0,0	
Schneider Electric Hungaria Villamossagi Rt	3,2	10,5	100%	26,2	26,2			281,9	5,2	6,9	
PT Schneider Indonesia	13,2	95,9	95%	18,2	18,2			290,1	44,8	0,0	
Schneider Electric IT Logistic Europe	0,0	24,9	100%	320,6	320,6			783,3	23,1	13,0	
Schneider Electric India Private Ltd	54,2	1 194,7	56%	326,6	326,6			1 804,5	234,2	0	
Schneider Electric Private Limited	11,0	117,7	93%	21,6	21,6			0,0	35,8	0,0	
Zenatix	0,0	(7,5)	95%	16,2	16,2			1,5	(3,5)	0	
SE Italia	34,0	129,3	100%	130,7	130,7			890,5	27,2	57,0	
Uniflair	19,6	36,3	100%	141,7	141,7			213,3	29,5	21,4	
Schneider Electric Japan Holding Ltd	0,6	120,7	95%	26,4	26,4			91,6	30,6	49,2	
Power Technics East Africa Limited (PTEAL)	0,7	4,9	100%	41,9	0,0			19,5	1,3	0	
Schneider Electric Korea Limited	9,1	22,7	100%	16,7	16,7			224,1	15,0	8,3	
Industrielle de Réassurance	3,6	28,3	100%	44,2	44,2			0,0	3,6	0	
Schneider Electric Nigéria	8,1	4,0	100%	48,5	6,2			23,9	7,5	0	
SE BV	4,8	23,0	100%	23,3	23,3		24,7	144,4	-2,5	0,0	
Planon (3)	75,9	9,6	80%	638,3	638,3			168,8	7,0	0	
SE NORGE SAS	0,5	44,3	100%	26,2	26,2			184,3	7,4	0,0	
Schneider Electric New Zealand Holdings Ltd	36,3	10,3	100%	30,9	30,9			116,5	4,6	7,0	
Schneider Elektrik Polska Sp. Z.oo	13,5	18,1	100%	111,7	111,7			213,7	12,8	13,1	
Elda Eltra Elektrotehnika	25,5	10,9	100%	26,5	26,5			78,1	4,2	2,5	
Schneider Electric DMS NS Serbie	79,1	-78,7	100%	105,0	105,0		13,1	61,4	-11,4	0	
EPS	47,2	0,4	90%	87,6	42,7			350,1	29,7	0,0	
SE SVERIGE AB	7,9	27,6	100%	10,4	10,4		79,2	351,4	-7,9	1,2	
Schneider Electric South East Asia Pte Ltd	341,7	1 074,8	100%	313,3	313,3	346,7		0,0	392,4	292,8	
Telemecanique Iran (4)	4,8	-3,8	100%	13,2	0,0			0,0	1,5	0,0	
Schneider Elektrik Sanayi Ve Ticaret AS	107,4	-32,1	99%	31,9	31,9			497,5	-28,0	0,0	
GUNSAN Elektrik Kontrol Malzemetri Sanayi	5,9	19,4	100%	119,7	29,7			76,7	7,6	0,0	
Schneider Electric Holdings Inc (SEHI) (5)	2 592,2	8 463,2	100%	2 575,7	2 575,7	1 732,6		0,0	839,4	471,7	
ETAP	214,0	-181,1	100%	471,7	471,7			76,6	18,0	0	
B) PARTICIPATION (< à 50% du capital détenu)				50,0	50,0	0,0	0,0			23,4	
Schneider Canada Inc	131,6	118,6	12%	18,4	18,4			763,7	72,1	2,6	
Zircon Investment (Shanghai) CO LTD	40,9	2,0	49%	18,5	18,5			0,0	3,4	1,3	
Schneider Thailand Ltd	5,0	97,5	49%	13,0	13,0			239,5	27,1	19,5	
II-RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
Filiales non reprises en I - A)				103,8	89,8					104,1	
Participations non reprises en I - B)				21,1	12,4					31,6	
Total des titres de participation				22 687,1	21 295,7	2 079,3	153,8			2 287,5	
III -AUTRES TITRES IMMOBILISES											
Autres titres immobilisés				7,7	6,3					0,0	
Total des autres titres immobilisés				7,7	6,3					0,0	
IV -AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES											
Schneider Electric IT France				18,8	18,8						
Schneider Electric Holding Europe				461,2	90,1						
Total des autres immobilisations financières				480,0	108,8						
TOTAL				23 174,8	21 410,8						

(1) Réserves + report à nouveau, y compris bénéfice net ou perte du dernier exercice clos + subventions d'investissements + provisions réglementées

Les valeurs des titres détaillées sont celles supérieures à 1% du capital de Schneider Electric Industries SAS, soit 9 M€.

(2) Pour la filiale Delixi Electric, le montant des dividendes est composé de 12,5M€ de dividendes à recevoir

(3) Pour la filiale Planon, les données communiquées sont celles de 2023

(4) Pour la filiale Iran Telemecanique, les données communiquées sont celles de 2022

(5) Pour la filiale SEHI, il s'agit de dividendes perçus en nature dans le cadre de l'acquisition de la filiale Etap.

* Les renseignements fournis pour le détail des capitaux propres sont issus des comptes sociaux prévisionnels 2024 des sociétés, le chiffre d'affaires est issu des comptes groupes 2024. Le taux de clôture est utilisé pour la conversion des montants en devises.

8. Autres éléments d'informations

8.1. Engagements financiers

	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	420,1	395,5
Aval et cautions	84,2	73,4
Garanties données sur marchés	335,9	322,1
ENGAGEMENTS RECUS	67,4	2,1
Cautions reçues des fournisseurs	67,4	2,1
Autres engagements recus	0,0	0,0

8.2. Engagements de loyers

Les engagements de location simple au 31 décembre 2024 s'analysent comme suit en fonction des dates de fin de baux :

	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	TOTAL
Engagements de loyers	13,9	46,2	1,9	62,0

8.3. Opérations sur instruments financiers

Couvertures de change

Schneider Electric Industries SAS souscrit des dérivés de change auprès de Boissière Finance SNC (centrale de trésorerie du Groupe Schneider Electric) afin de couvrir les opérations liées au financement (prêts / emprunts en devises).

Le portefeuille Financements contient deux couvertures mises en place respectivement les 19 janvier 2023 et 31 mai 2023 pour un montant total de 550 000 000 dollars américains à échéance respective au 21 janvier 2025, 20 janvier 2026 et au 31 mai 2026.

Le mark to market de ces couvertures s'élève à 49,3 et est constaté en engagement hors bilan.

8.4. Engagements hors bilan

Autres engagements postérieurs à l'emploi

Certaines filiales du Groupe Schneider Electric accordent à leurs salariés, outre des avantages de natures diverses en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière, des avantages postérieurs à l'emploi en matière de couverture médicale. Conformément aux principes comptables du Groupe Schneider Electric, ces avantages font l'objet d'une provision dans les comptes consolidés.

Le montant de l'engagement correspondant à ces avantages n'est pas identifié individuellement pour les filiales qui en bénéficient dans la mesure où ces avantages sont gérés collectivement.

Autres engagements reçus

Néant

8.5. Immobilisations en crédit-bail

Montant non significatif

8.6. Engagements de crédit-bail

Montant non significatif

8.7. Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Courant	Exceptionnel	TOTAL
Résultat avant impot et participation des salariés	2 258,1	(470,3)	1 787,7
Participation des salariés	(4,2)		(4,2)
Impot	0,9		0,9
RESULTAT NET APRES IS ET PARTICIPATION	2 254,8	(470,3)	1 784,4

L'impôt de 0,9 est composé du crédit d'impôt recherche pour 24,1 ; du crédit d'impôt mécénat pour 3,7 ; d'une perte sur retenues à la source de (0,6) ; d'une charge d'impôt société de (2,4) sur exercice antérieur et d'une provision pour impôt société de (24,2).

8.8. Intégration fiscale

Un groupe d'intégration fiscale est constitué autour de Schneider Electric SE dans lequel sont incorporés Schneider Electric Industries SAS et ses principales filiales françaises dont Schneider Electric France SAS.

Notre société est soumise à ce régime d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 1993.

8.9. Situation fiscale latente

Le tableau ci-dessous indique l'allègement (colonne créances) ou l'accroissement (colonne dettes) de la charge fiscale future.

	31/12/2024		31/12/2023	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Participation des salariés	1,1		1,0	
Contribution sociale de solidarité	1,7		1,8	
Risques divers	43,6	3,2	53,5	0,3
Ecart de conversion				
Indemnités fin de carrière et assimilées	21,4		20,4	
Provisions réglementées		1,9		1,5
Divers		1,1		2,5
Déficit fiscal reportable	4 651,8		4 628,7	
TOTAL GENERAL	4 719,5	6,3	4 705,4	4,3

Le tableau ci-dessous indique les taux utilisés pour le calcul de la charge fiscale future :

	31/12/2024		31/12/2023	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Participation des salariés	25,83%		25,83%	
Contribution sociale de solidarité	25,83%		25,83%	
Risques divers	25,83%	25,83%	25,83%	25,83%
Ecart de conversion	25,83%		25,83%	
Indemnités fin de carrière et assimilées	25,83%		25,83%	
Provisions réglementées	25,83%	25,83%	25,83%	25,83%
Déficit fiscal reportable	N/A		N/A	

Depuis 2007, Schneider Electric Industries SAS génère des déficits reportables.

8.10. Effectif moyen et ventilation par catégorie (CDI et CDD)

	31/12/2024	31/12/2023
Ingénieurs et cadres	3869	3593
Agents de maîtrise techniciens et employés	290	533
Ouvriers	202	209
TOTAL GENERAL	4 361	4 335